

Lapierre, ses enfants, une maison située à Morhange. — Contrats de mariage : d'Antoine Perouffe, meunier au moulin neuf de Destry, avec Marguerite Mussot ; — de Pierre Pierre avec Marie-Élisabeth Guerber ; — de Jean Ceintron avec Françoise Custor ; — d'Alexandre Bodot avec Catherine Nougrard, veuve de Jean Turc. — Bail par Pierre-Paul Pajot et André Hugo, chanoine de la primatiale de Nancy, à Jean-Philippe Philippe, charron et hostelain à Morhange, des dîmes qui leur appartiennent à Baronville. — Contrat de mariage de Nicolas Maron et de Catherine Klein, veuve de Simon Glad. — Vente par Jean-Jacob Foltz, à Jacques Moutier, d'une maison située à Morhange. — Contrats de mariage : de Paul Masson avec Anne-Marie Jacques ; — de Claude Pierre avec Anne Kiffer. — Donation par Jean-Baptiste Fritz, praticien ès lois et substitut à la recette de la maison des Pèlerins de la ville de Strasbourg, à Françoise Fritz, sa sœur, femme de Hansz Sondag, du septième dans une maison située à Morhange. — Testament de Jean Thomas, curé d'Achain. Il lègue : à Anne Bénédic, sa servante, l'usufruit d'une maison située à Morhange ; à son neveu, Pierre Thomas, une ferme à Achain, etc. — Ratification faite par Jean Mallarmé, manœuvre à Dieuze, de l'acte de vente passé au profit de Jean About, maître chirurgien, etc.

E. 322. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 64 pièces, papier ; allemand et français.

1609 1665. — Tabellionage de Morhange. — Documents annexes. — Bail par Jean de Ramberviller, écuyer, gouverneur de la terre et seigneurie de Morhange, à Thil Wendel, du gagnage de Morhange, moyennant un canon annuel de 28 paires de quartes, moitié blé et moitié avoine. — Obligation d'une somme de 146 francs, monnaie de Lorraine, souscrite par Jean Gossel, dit Lallemand, à Jean Gossel, messenger à cheval de monseigneur de Metz, demeurant à Vic. — Lettre de M. d'Abocourt, procureur général de l'évêché de Metz, à Jean-Th. Pistorius, officier de la terre et seigneurie de Morhange, pour lui demander son consentement à l'aliénation d'un pré sis à Riche, appartenant à la succession d'Anne Mangin, de Vic. Pouvoir de vendre ledit pré donné à Woelf Scumert (Schoumert), hostelain à l'enseigne du *Bœuf*, à Morhange, tant par ledit sieur Jean d'Abocourt, au nom des pupilles de noble Nicolas Collet, de Moyenvic, que par noble Paul Vitremant, avocat au bailliage de l'évêché, comme fondé de pouvoir de Jean Popart, greffier à Bar, à cause d'Agnès Collet, sa femme, et par Emmanuel Fériet, de Salonne, à cause de Marie, sa femme, etc. — Obligation d'une somme de 400 francs souscrite par Austien Ferquel, laboureur à Bérig proche Vintrange, au profit de Jean Thiébaud Pistorius, châte-

lain et officier de la terre et seigneurie de Morhange ; — par Mangin Bize, de Dalhain, à M. Charles Du Plessy, écuyer, lieutenant des gardes de Son Altesse. — Requête par laquelle Jean-Adam Kieffer demande au comte de Créhange d'acquiescer l'emplacement de deux maisons sises près des murs de la ville de Morhange, ruinées pendant la guerre, à l'effet d'y construire une grange. — Vente par Jean Petit, maire de Haboudange, Nielaus Brulfer et consorts, à Henry de Bauderot, d'Assenoncourt, de la moitié, par indivis, d'une maison, grange, meix et pâtural, qu'ils possèdent à Riche, etc.

E. 323. (Carton.) — 61 pièces, papier ; allemand et français.

1666-1688. — Vente par Roger Berruyer, valet de chambre de Mgr l'archevêque d'Embrun, évêque de Metz, et Anne Baucourt, sa femme, à Toussaint Sommail, marchand à Obrick, de la moitié d'une grange, à Riche. — Quittance donnée par Christophe Mathieu, dit La Brie, garde du maréchal de Créqui, à Jacques de Villaucourt, écuyer, ci-devant capitaine au service de S. A. de Bavière, d'une somme de 1,250 francs barrois, pour prix de la vente d'un cinquième dans une moitresse (métairie) située sur le ban de Soutzelin (Sotzeling). — Vente par Austien Feltin à Nicolas Gury, maire de Faulquemont, de 34 jours de terres et de prés, qu'il possède au ban de Landroff. — Pouvoir donné par madame Elisabeth de Beaulieu, à Philippe Christian Boeckel « de Beilinsauw », seigneur d'Obenheim, son mari, de vendre un tiers dans le sixième des grosses dîmes d'Achain et le tiers des rentes seigneuriales qu'elle possède à Landroff, Weiller, Harprich, Einchwiler, Haute-Suisse, Baronville, Achain, Marthil et Dalhain, en sa qualité d'héritière de Claude-Philippe Breller, vivant seigneur de Huepe, capitaine et major au service de l'empereur, son grand-oncle. — Acheminement d'un moulin, d'un étang et de deux jardins situés à Einchwiler, l'un des deux jardins situé entre le chemin du moulin appartenant au sieur de Haraucourt et ledit étang, fait par Christian Becquel « de Bulinsauw », chevalier, seigneur d'Obenheim, à François Nicolas, officier en chef du marquisat de Faulquemont. — Partage d'une maison et d'une grange sise à Morhange, au lieu dit Bongert, dépendant de la communauté qui a existé entre feu Augustin Gortz et Lucie Grosz, sa femme, fait entre ladite dame et ses quatre enfants, etc.

E. 324. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1690-1706. — Testament de Mangin Haman : il recommande de payer ses dettes, donne la jouissance de ses

biens immeubles à Marguerite Germaine, son épouse, etc. — Vente par Nicolas Jean-Pierre, meunier à Tétting, à Bastien Bor, meunier au moulin Rouch (moulin Rouge) de Destry, de tous les biens qu'il possède audit lieu, et qui lui proviennent de la succession de Mayotte Clein, sa mère. — Pouvoir donné par Jean-Christian Hummel, docteur en médecine à Urach (province de Wurtemberg), et Ulrich Gottliebeller, apothicaire de Son Altesse Sérénissime de Wurtemberg, à Frédéric-Christian de Hojos, maître d'hôtel et écuyer de la princesse Élisabeth-Jeanne, comtesse palatine du Rhin, à l'effet de rechercher et de vendre les biens situés à Morhange qui peuvent appartenir à la famille Griming, actuellement éteinte. — Vente par Henri de Gauvain, écuyer, seigneur de Lixières et prévôt de Marsal, et Nicolas Prévot, sa femme, à Thomas Stainer, de Pévange, et à Nicolas Matz, d'Aubrich (Obrick), d'un gagnage sis au ban de Rode. — Pouvoir donné par Anne-Marie Engelman à Toussaint Schartz, son mari, maître meunier au moulin d'Andrefang (Oderfang), de vendre tous les biens qu'elle possède au ban de Merchange (Morhange). — Requête par laquelle Jean-Claude Guerber, échevin à Morhange et curateur de Jean Guerber, demeurant au moulin d'Einchwiller, demande au bailli du comté de Morhange l'autorisation de vendre une portion de maison, grange, écurie et jardin potager appartenant audit Jean Guerber et sis audit Einchwiller. — Autorisation donnée par François de Mory, bailli du comté de Morhange, à André Leblanc, de vendre divers biens que possèdent à Haute-Xuisse (Suisse) André, Catherine, Claudin et Marie lès-Leblanc, ses pupilles, etc.

E. 325. (Carton.) — 44 pièces, papier, 2 sceaux.

1707-1731. — Partage fait par Jean-Adam Fritz, procureur du comté de Morhange, des biens qu'il possède entre ses enfants : Jean-Deny, Jean-Nicolas, etc. — Renonciation par Caspar Fritz, tanneur à Morhange, à la vente d'une maison et grange sises audit lieu, près de l'hôpital, qu'il avait faite à P. Carton. — Pouvoir donné par Élisabeth Dubroux de l'Eau-Vallière (Leauvallière) à François Grosmanin, son mari, de vendre tous les biens immeubles qu'elle possède à Landroff. — Procuracion passée par-devant maître Christophe Vuillemot, notaire royal à Gy, et donnée par Françoise Thirion à Claude-Pierre Dié, son mari, de vendre, aliéner, etc., tout ce qui lui appartient à Morhange, Rodalbe, etc. — Pouvoirs donnés : par le maître échevin, les habitants et communauté de Harprich à Léonard Hugly, de vendre au sieur Jean Chefer une petite maison située près de l'église, construite sur un terrain communal ; — par Georges-François Protin, con-

seiller à la cour, seigneur de Château-Brehain, à François Séminal, son receveur, de vendre à Joseph Jacques une pièce de terre sise à Achain. — Acte par lequel le sieur Philippe-Jacques Lapière, curé de Gommelange, renonce à la garantie que lui avait donnée Jean-Charles d'Elvange, de lui « créer et ériger un patrimoine convenable à « l'état ecclésiastique », et renonciation par ce dernier à la garantie que lui avaient donnée à leur tour les parents dudit sieur Lapière. — Pouvoir donné par Charlotte-Augustine de Gherbode d'Elvingen à Jean-Charles Seltzer d'Elvange, son frère, de signer en son nom le contrat passé entre elle et Michelle Hoffe, etc.

E. 326. (Carton.) — 65 pièces, papier.

1652-1664. — GUILLAUME. — Actes passés devant maître F. Guillaume, notaire à Moyeuve-Grande. — Ventes : par Jean-Guillaume, notaire, à Jean Thiébaux, de Clouange, d'un demi-jour de terre audit lieu ; — par Jean Charton, le vieux, à Samson Richter, d'une grange située à Édange ; — par Pierre Crespin, sergent de la garnison de Thionville, à Jean Gérard, maire de Richemont, de ses droits dans la succession d'Étienne Fleuque, en son vivant demeurant à Beuvange ; — par Vincent Hugo, notaire, à Jean Pouchon, du quart dans une maison sise à Rosselange ; — par Jean Bonjean, à Didier Bonjean, de la part qu'il possède dans une maison sise à Moyeuve ; — par Toussaint Renard, à Samson Richter, d'une grange située à Beuvange ; — par Françoise de Xivry, veuve de Jean Nimet, à Jean de Bettainvillers, seigneur dudit lieu, d'une pièce de terre et à Martin Firon, d'une maison, le tout situé à Moyeuve ; — par François Bullotte, à Jean Gérard, scholtus (maire), demeurant à Richemont, de la moitié d'une maison réduite en cassine, etc. ; — par Antoine Barba, à Nicolas Olry, d'une maison sise à Moyeuve ; — par Jean Olry, à Martin Olry, échevin, de la moitié d'un pré situé à Moyeuve ; — par Jean Charton, le jeune, à Gille de Jouan, maître d'école à Vitry, d'une mesure située à Beuvange ; — par Jean Guérard, à Gigoult Gigaye, chirurgien à Famach (Fameck), d'une maison sise audit lieu ; — par François Olry, à Abraham Lallement, d'une chasine (cassine) avec jardin derrière, etc., situés à Ranguevaux ; — par Michel Gascard, dit Laforge, « hottellain » à Jean Gérard, maître charbonnier de Moyeuve, d'une pièce de terre sise audit Moyeuve ; — par Michel Hugo, à Étienne Hugo, d'une maison à Rosselange ; — par Nicolas Probst et autres, à Lucas Millon, de la moitié d'une maison réduite en mesure, sise à Beuvange ; — par Gilles de Jouan, maître d'école à Vitry, à Michel Passetemps, d'une maisière (mesure) située à Beuvange ; — par Gœury Ferry à Claus

Melchior, d'une mesure sise à Beuvange ; — par Jean Charton, le vieux, à Domange Le Cuisinier, d'une place de terre à jardin située à Édange ; — par Gaspard Abel, de Luttange, et Jean Berque, de Fontoy, à Jean Alexandre, d'une mesure située à Fameck, etc.

E. 327. (Carton.) — 95 pièces, papier.

1665-1667. — Ventes : par Didier Lambert à François Jean, de Saint-Privat-la-Montagne, de mesure, terres, prés, haies, buissons, etc., situés audit lieu ; — par Hugue Noiré, à Frédéric Vuilmin, de la troisième part d'une chambre, tant le bas que le haut, en une maison située à Moyeuivre ; — par Thomas Collignon, sergent au bailliage de Saint-Mihiel, demeurant à Trieux, à Martin Olry, échevin d'église à Moyeuivre, de la moitié d'une maison réduite en cassine sise audit lieu ; — par Marie Gauthier, à Jacques Noël, d'une allée avec une chambre dans une maison située à Moyeuivre ; — par Jean Louyo, maître d'hôtel de M. le comte de Pas (de Pas de Feuquières), gouverneur de Toul, à Nicolas Olry, d'une cassine à Moyeuivre ; — par Pette Herman à George Tabourin, d'une vigne en friche située au ban de Rombay (Rombas) ; — par Jean Pougnon, contrôleur et clerc-juré en la prévôté de Bricy, à Ferry Briard, maître peintre audit lieu, d'une mesure, avec grange, etc., situés à Briey ; — par messire Jean Soray, curé de Moyeuivre, et Jean Guillaume, notaire à Rosselange, à Martin Olry, de la moitié d'une maison située près le pont de l'Orne, à Moyeuivre ; — par Didier Laurancin, à François Laurancin, son père, d'une maison sise à Moyeuivre ; — par Dominique Doufosse, chevalier de la Reine, à Gigoult Gigaye, chirurgien à Famach (Fameck), de tout ce qui lui est échu dans la succession de Nicolas Richemont, grand-père de sa femme, consistant dans des biens situés à Famach, Édange, Morlange, etc. ; — par Simon Dorron, admodiateur des cens, rentes, etc., de la terre et seigneurie d'Amnéville, à Nicolas Masse de Vallemont, d'une mesure sise audit lieu ; — par Pierre Lallemand, à Pierre Dory, de deux tiers d'une maison située à Ranguevaux ; — par Jean Mouton, maître affineur, demeurant à Ranguevaux, à François Ricques, d'une cassine audit lieu ; — par Nicolas Claude, maire de Tiercelet, Nicolas Jacques et Arnould Bailly, demeurant à Crusnos et Ametz (Aumetz), à Semen Pouchon, d'une maison avec grange, etc., situés à Vitry ; — par Jean de Lenoncourt, domicilié à Famach, à Gigoult Gigaye, d'un jardin situé à Édange ; — par Nicolas de Guenesse, bourgeois de Metz, à Jean Thomas, d'un manoir, de terres labourables, jardins, etc., situés au ban de Rémelange ; — par Nicolas Sauvage à Jean Collin, d'une mesure située à Moyeuivre ;

— par Marguerite Mouton, veuve de Jean Milot, à Antoine Potier, chartier à Metz, d'une maison sise à Mont, annexe de Landres ; — par Jean Jacob à Jean Papan, d'une mesure située à Morhange (Morlange) ; — par Christophe Albert, baron d'Argenteau, seigneur de la Grange, etc., à Michel Passetemps, de mesure, terres, vignes, etc., situés sur le ban de Vitry ; — par Catherine Robert, veuve de Jacques Benoiston, à Jean Thomas, prêtre, curé de Famach (Fameck), d'un sillon de terre situé sur le ban dudit Famach ; — par Noël Marionnel, demeurant à Hanonville-aux-Passages, à Guillaume Messin, maire de Beuvange, d'une vigne à la côte de Justemont, etc.

E. 328. (Carton.) — 110 pièces, papier.

1668-1675. — Ventes : par Michel Passetemps, à Noël Forquin, de plusieurs vignes à la côte de Justemont ; — par Jean de Lenoncourt, à Gigoult Gigaye, chirurgien à Famach (Fameck), de trois quarts de pré situés sur le ban de Rémelange ; — par Catherine Robert, veuve de Jacques Benoiston, à Jean Robert, d'une mesure à Édange ; — par Nicolas Hein, à Barthélemy Deschamps, de la part qu'il possède dans une maison à Famach (Fameck) ; — par Gœury Gimel, maître drapier, à Claude Gérard, de deux places où se trouvaient naguère deux cassines, près du canal de la forge, à Moyeuivre ; — par André Mompas à Didier Tarron, d'une cassine à Ranguevaux ; — par Abel Monthablon, hostellain à l'enseigne Saint-François, à Metz, rue des Charrys (Charrons), à Bernard Niqués, d'une chènevière située à Ranguevaux ; — par Jean Noirel, à Jean Leclerc, « d'une place réduite en cassine où il y avait ci-devant une grange ; » — par Jeanne Renaudt, veuve d'Antoine Arnould, à Michel Gascard, d'une mesure sise à Moyeuivre ; — par Jean François, à François Bulotte, d'une maison réduite en mesure à Ticqueux (Tucquegneux) ; — par Jacques Thomas, à Jean Charton, d'un jardin sis à Beuvange ; — par Jean Petit à Gœury Gimel, d'une maison située à Moyeuivre ; — par Cunisse Gérardin, à Michel Gescard, d'une petite cassine située à Moyeuivre ; — par Nicolas Sauvage, à André Sion, d'une maison réduite en cassine située à Moyeuivre ; — par Jean de Lenoncourt, à Jean Petelot, d'un pré situé au ban « de Morhange » dit la Clarvis ; — par Abel Montholon, à François Ricque, d'une maison avec grange, etc., située à Ranguevaux ; — par Gœury Martouzet, à Claude Cornud, d'une maison située à Ranguevaux. — Reprise par François Carlier, écuyer, de la moitié de la terre et seigneurie d'Illendorff. — Ventes : par Ambroise Colmet, prévôt de Justemont, et Hyacinthe Sauvage, religieux et procureur dudit Justemont (abbaye de Justemont), à Jacob Chaudronnier, d'une vigne située

à la côte de Justemont ; — par Jean Damermont, à Dominique Pidol, maire de Hayange, de maisons, terres, prés, etc., situés à Haumecourt (Homécourt) ; — obligation par Jean Collin, au profit de Nicolas de Rozière, de la somme de 81 francs 6 gros, etc.

E. 329. (Carton.) — 103 pièces, papier.

1676-1685. — Ventes : par Marguerite Lemoyne, veuve de Nicolas Sauvage, à Jean et Guillaume lès-Gautier, d'une maison sise à Rosselange ; — par François Ricque, à Thomas Dubois, d'une cassine avec ses aisances et dépendances près le jardin du moulin ; — par Barbe Mangeot, veuve de Jean Pouchon, vivant, échevin de justice, à Mangin André, des droits qu'elle possède sur une maison située à Rosselange ; — par Nicolas Michelin, à Jean Arnould, d'une maison située à Vitry ; — par Vincent Hugo, à Jacques Thomas, de Beuvange ; — par Clément Bastien Lepage, de Moyeuivre, à Antoine Lepage, son fils, de la moitié d'une maison sise à Moyeuivre. — Échange entre Felicitas de Leitre, veuve de Guillaume Limosin, capitaine et gouverneur d'Arlon, Antoinette de Boillaux, veuve de Mathias Winzier, et François Cribal, de diverses pièces de terre situées au ban de Morlange. — Quittances données par Étienne Briolet, procureur en la prévôté de Briey, à Jean Mariez, de la somme de 435 francs. — Ventes : par Jean Collin, à Jean Cugny, le jeune, d'une pièce de terre située à Moyeuivre ; — par Paulus Beringner, à Jean Petclot, maître drapier à Budange, de la moitié d'un jardin situé à Rosselange ; — par Domange Wathier, meunier au moulin de Moineville, à Adam Husson, d'une maison-cassine, chènevière, vignes et prés situés à Moyeuivre et Beuvange. — Donation par Jacques Thomas, à Ernest-Martin Manul et à Madelaine Thomas, sa femme, d'un jardin situé à Beuvange, pour tenir lieu de la valeur de la vache qu'il avait promise en mariage à ladite dame Thomas, sa fille. — Ventes : par Fremy Collignon, de Rombas, à Nicolas de Lamothe, marchand à Metz, de diverses pièces de terres situées audit lieu de Rombas ; — par Jacque Le Masson, substitut de la ville et prévôté de Briey, à Nicolas Rozière, curé de Rosselange, d'une maison réduite en cassine, audit lieu, etc.

E. 330. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1669-1681. — JACQUEMIN. — Actes passés devant maître Jacquemin, notaire à Moyeuivre. — Transport de la somme de 90 francs par Jean de Bettainvillers à Bernard Wic, de Ranguevaux. — Ventes : par Toussaint Henrion, veuve de Pierre Platel, à Étienne Rollin, d'une mesure

située à Moyeuivre ; — par Paul Collignon, maître pairieur (carrier) à Ranguevaux, à Jean Montaigne, d'une petite chassine (cassine) à Moyeuivre ; — par Bastien Lepage, à Nicolas Hanneteau, jeune, d'une mesure située à Moyeuivre ; — par Statuer Thomas et Jean Billon, à Berthelemy Gosse, « résidant au bois de Jomont » (Jaumont), d'une maison située à Moyeuivre-la-Petite ; — par Bastien Montaigu, au sieur Martin Olry, de deux mesures situées à Moyeuivre, lieu dit vulgairement le Pont-à-Orne, à côté de sa maison appelée la Croix-Blanche ; — par Genne Gillet, veuve de Jean Antoine, à Martin Ory, d'une petite mesure située à Moyeuivre ; — par Daniel Génin, maître souffleur et échevin d'église à Moyeuivre, à Gille Serfont, d'une mesure avec jardin derrière située à Moyeuivre ; — par Jean Gille, majeur, demeurant à Morlange, à Nicolas Ory, d'une mesure située à la petite Rémelange ; — par Jean Gérard, le jeune, charbonnier, résidant en la contrée de Châtel-la-Vange, à Martin Gérard, d'une maison à Moyeuivre-la-Petite ; — par Martin Siron, à Gille Serfont, d'une fauchée de pré sise à Moyeuivre ; — par Louis Hyeulle, à Jacques Piette, d'une part de maison située à Moyeuivre, etc.

E. 331. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1661-1665. — PLATTEL. — Actes passés devant maître Plattel, notaire à Moyeuivre. — Ventes : par Samson Richeter, à Jean Gilles, d'une maison située à Édange ; — par Jacquemin Goffin, au nom d'Isabeau Patté, à Bastien Lepage, de la part qui revient à ladite dame Patté dans la succession de François Patté, son père, et consistant en manoir, etc., situés à Moyeuivre ; — par Étienne Vaudoise, à Bastien Lepage, de la moitié d'une maison située à Moyeuivre ; — par Jean-Robert Marchal, à Jean Jacquin, du quart dans une maison située à Rosselange ; — par Jean Claude, à François Musnié, le jeune, d'une maisière (mesure) sise à Malancourt ; — par Jean Robert, à Étienne Rondel, d'une mouée de vigne située à Rombas, etc.

E. 332. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1638-1665. — ANCILLON. — Actes passés devant maître Ancillon, notaire à Norroy-le-Veneur. — Obligation de la somme de 200 francs par Didier Geoffroy, au profit de Nicolas Geoffroy, maître canonnier en la ville de Metz. — Ventes : par Marguerite Liénard, femme de Nicolas Guillaume, domiciliés « à la grand Quée sous le mont-Saint-Jean, » à Jean Liénard, d'une portion de maison située au hameau de Senorroy ; — par Jean Ansart, à Georges Guillemin, notaire, d'un meix (jardin) situé derrière la maison dudit sieur Guillemin, à Norroy. — Échange entre

Jean Lemaison et Ferri Haibrand, de portions de maison, jardin, etc., situés à Senorroy. — Contrat de mariage de Dominique de Goubaux, écuyer, demeurant à Aulnoix (Anoux), avec demoiselle Françoise Bertrand. Le futur était assisté de Gabriel de Marays, domicilié à Norroy-le-Veneur, et de Jean Degrez, écuyer, demeurant à Tucquegneux, et la future de Noël Bertrand, écuyer, son oncle, et du sieur Pierre Ancillon, son beau-frère. — Vente par Anne, veuve de Jean Lescuyer, demeurant à Lorry, à Nicolas Moutiers, de plusieurs pièces de terre situées à Norroy-le-Veneur. — Contrat de mariage de Domange Liénard avec Idotte Toussaint.

E. 333. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1676. — Acte passé par-devant Pierre Aucillon, maître en la mairie de Norroy, par lequel Domange Perrin vend, au sieur Mangin Moutiers, une pièce de terre contenant un demi-jour, située à Norroy-le-Veneur, pour 100 francs barrois.

E. 334. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1634. — DAUTREMENT. — Acte passé devant maître Dautrement, notaire à Norroy-le-Veneur, portant vente par François Le Toussierieux, à Blaise Lemoyne, d'une maison située rue du Marché, à Norroy.

E. 335. (Carton.) — 78 pièces, papier.

1651-1661. — GUILLEMIN (Georges). — Actes passés par-devant maître Georges Guillemain, notaire à Norroy-le-Veneur. — Ventes : par Pierre Cuny, maître chirurgien, à Hayange, à Nicolas Matton, d'une vigne en nature de friche; — par Nicolas Baudoin, à Jean Laurent, d'une maison située à Saint-Privé-la-Montagne (Saint-Privat-la-Montagne); — par Pierson Parisot, le jeune, de Metz, à Pierson Parisot, l'aîné, du cinquième dans une maison située à Norroy-le-Veneur; — par François Le Braconnier, écuyer, Noël Bertrand, aussi écuyer, et Anne Le Braconnier, sa femme, à Alexandre Perrolle, écuyer, demeurant à Tucquegneux, d'une chambre à four avec grenier au-dessus, cour devant, etc., situés audit Tucquegneux; — par Thomas Collignon, à Jean Toussaint, le jeune, d'un jardin situé à Norroy-le-Veneur, lieu dit derrière le pressoir de Plesnois; — par Barbe Jerny, veuve de Jean-David-Jacquemin Margot, à Jean Guillemain, d'une maison située à Norroy-le-Veneur; — par Marguerite Mariotte, veuve de François Simonet, absent depuis quinze ans environ, à Louis Nicolas, greffier de la justice de Lorry-devant-Metz, d'une maison située à Saint-Privé (Saint-Privat-la-

Montagne); — par Didier et Jean lès-Perrin, domiciliés à Marsiculles, à Frémy Robert, d'une maison sise au troupeau de Plesnoy dépendant de la commune de Norroy; — par François Arnould, à Phulpin Phulpin, d'une maison située au hameau de Plesnois; — d'une autre maison audit lieu par le sieur d'Arnould, domicilié à Briey, à Thomas Collignon; — par Jean Guyar, à Noël Bertrand, écuyer, d'une maison située au troupeau de Febvre à Norroy-le-Veneur; — par Louis Bellet, Toussaint Jobert, etc., à Jean Dupont, d'une maison située à Affléville; — par honnête personne François Choné, bourgeois de Metz, à Sébastien Mangin, d'une maison située à Norroy-le-Veneur; — par Chrétienne Antoine, veuve de Didier Jacquemin, à Nicolas Perrin, d'une maison située à Montoy (Montois-la-Montagne); — par Jacquemin Hardouin, à Jean Hardouin, d'une maison (masure) à Lubey, etc.

E. 336. (Carton) — 80 pièces, papier.

1662-1663. — Échange de vignes et de terres entre Jean Paran, curé de Norroy, et François Le Bradin, vigneron, tous deux de Norroy-le-Veneur. — Ventes : par Jacques Collignon, à Humbert Guénot, d'une maison réduite en cassine située à Senorroy; — par Nicolas Arnould, à Jean Thomas, d'un jardin lieu dit au Delobe, ban de Norroy-le-Veneur; — par François Le Bradin, à Cézard Babin, d'une chènevière située audit lieu de Norroy; — par Gury Noirel, à Nicolas Lefouvier, d'un jardin situé au haut de Viller, ban de Norroy; — par Bastienne Treffot, veuve de Didier Le Roy, à Demange Antoine, d'une mitte (moitié) de maison située près de l'église, à Norroy; — par Jean Parizot à François Moutier, d'une maison située à Plesnoy. — Obligation, par Adrian Boussu, à Jean Mahuet, de la somme de 104 francs. — Ventes : par Jacquemin Collignon, domicilié au moulin de Hauconcourt, à Mathieu Marchal, d'un jardin situé liendit à la Lobe, ban de Febvre; — par Gabriel de Marays, écuyer, à Claude Mazelot, de vignes situées au ban de Norroy-le-Veneur; — par François Le Bradin, à Jean Daras, bachelier en théologie, prêtre, curé de Norroy, d'une chezine (maison, cassine), située au hameau de Febvre; — par Noël Bertrand, écuyer, à Jean L'Huillier, marguillier à Norroy, d'une chaisine (masure), située audit lieu; — par Didier Phulpin, à Jean Jeanot, d'une cassine ruinée en fond, située à Plesnois, etc.

E. 337. (Carton.) — 52 pièces, papier.

1667-1679. — GUILLEMIN (Jean). — Actes passés devant maître Jean Guillemain, notaire à Norroy-le-Veneur. — Ventes : par Nicolas Mathou, à Jean Dupont, maître

hôtelier à Norroy-le-Veneur, d'une mouée de vigne située audit lieu ; — par Claude Nepveux, à Christophe Thomas, du quart dans une maison située à Villers, « hameau » de Norroy ; — par Nicolas Guénot, à Pierre Deschamps, d'une maisière (maison) située à Febvre ; — par Jean Maillart, à Jean Fauqué, d'une mesure située à Roncourt ; — par Nicolas de Gisson, à Joseph Vincent, avocat à la Cour Souveraine, de ce qu'il possède à Norroy ; — par Domange Richée, marchair (pâtre) du sieur de Gornay, de Friaucourt, demeurant audit lieu, à Joseph Vincent, avocat « ès cour » de Saint-Mihiel, demeurant à Norroy-le-Veneur, d'une maison située à Labry ; — par Joseph Bordon, à Didier Parizot, d'une portion d'usoire située derrière la maison du vendeur, à Norroy-le-Veneur ; — par Mangin Lemaire, à François Liénard, d'une maison située au hameau de Mont, mairie de Norroy-le-Veneur ; — par Jean de Fourair, écuyer, demeurant à Andelot, à François Liénard, d'un bois appelé le bois de Bétricot (Bâtis ?), territoire de Bronvaux, lieu dit au-dessous de Berliou ; — par Jean Arnould, maître cordonnier à Metz, à Jean Noirel, de divers immeubles situés à Saint-Privé (Saint-Privat-la-Montagne) ; — par Jean Robert, maître cordonnier à Metz, à Claude Ronfort, hôtelier, et à Vuilmin Boncheuille, sergent, tous deux de Norroy-le-Veneur, de la place d'une mesure située dans cette dernière localité ; — par Marguerite Bertrand, veuve de Pierre Ancillon, vivant maieur de la mairie prévôtale de Norroy, à Humbert Guénot, substitut en ladite mairie, de la place d'une maison présentement rasée et ruinée, située à Norroy-le-Veneur ; — par Jean Royer, maître d'école à Saint-Privez-la-Montagne, à Andrienne Royer, veuve de Laurent Barotte, du cinquième dans un jardin à Norroy, etc.

E. 333. (Carton.) — 119 pièces, papier.

1664-1668. — L'HUILLIER. — Actes passées devant maître L'Huillier, notaire à Norroy-le-Veneur. — Ventes : par Fremy Lemasson, à Antoine Grégoire, d'un jardin situé à Norroy-le-Veneur ; — par François René, bourgeois de Metz, à Didier Niclou, d'une cassine située au hameau de Febvre ; — par Jean Simon, à Jean Jenot, d'une autre cassine située à Plesnoy. — Obligation par Gabriel de Marays, écuyer, demeurant à Norroy-le-Veneur, à Jean Bontemps, d'une somme de 36 francs, pour la vente de grains trémois (mélange de blé et d'orge). — Ventes : par Nicolas de Gisson, écuyer, à François Watier, d'un demi-jour de terre situé à Norroy-le-Veneur ; — par Domange Jenneson, de Blettange, Fremy Jenneson, de Saint-Privat, et François Arnould, de Marange, à Bastien Mangin, d'un jardin lieu dit à Martin-Fontaine, ban de Norroy ; — par Martin Floze, à Jean Damien, d'une cassine située à Febvre ; — par Nicolas

Freichen, au sieur Jean Pierre, d'une maison située à Valeroy ; — par Pierre Cuny, chirurgien, demeurant à Norroy, à Jean Rollin, l'aîné, de Metz, d'une mouée de vigne située sur le ban de Norroy ; — par François Jennot, veuve de Pierre Guille, à François Antoine, d'une maison ruinée située au village dudit Norroy ; — par Mangin Collignon à Mangin Lemaire, d'une maison située à Febvre ; — par Jean Simonin, à George Vaudois, d'une maison située audit lieu de Febvre ; — par Domange Germain, de Metz, à Jean Gustin, maître maçon, à Mance, d'une mesure située audit Mance ; — par Jeannon Bordon, veuve de Paul Godron, à Bastien François, d'une vigne située au clos Renaulx, ban de Norroy ; — par Mangin Lemaire, à Antoine Grégoire, d'une maison située à Mont ; — par Christophe Thomas, à Didier Thomas, d'une maison située au hameau de Wasnanque, etc.

E. 339. (Carton.) — 63 pièces, papier.

1669-1679. — Ventes : par Auguste de Montigny, de Metz, à Nicolas Richard et Mathis Lemaréchal, d'un pré lieu dit au Grand-Pré et d'un jardin situé lieu dit au Haut-Febvre, le tout ban de Norroy ; — par Jean-Baptiste de Ras-cache, seigneur en partie de Saulny, à Étienne Collignon, d'une maison appelée la « Petite-Tinture » située entre les deux portes de la ville basse à Briey ; — par Philippe Petitjean, de Vadoncourt (Vaudoncourt), à Jean Chopaine, d'une vigne située à Norroy lieu dit derrière l'église ; — par George Breton, avocat au parlement de Metz, à César Babin, de vignes situées sur le même ban de Norroy ; — par Antoine Lawalle, maire de la justice de Saulny, à Didier Thomas, « de la place » d'une mouée et demie de vigne en nature de terres, etc., ban dudit Saulny ; — par Didier Vaudoncourt, l'aîné, à François Mengin, d'une maison avec bergerie située à Febvre ; — par Mangin Legay, maître jardinier à Metz, à Jacques Fanard, d'une place d'environ 16 pieds de largeur appelée la Hougette, située au hameau de Plenoy ; — par André-Philippe de Mouza, sieur de Boulain, et Nicolle de Hatrize, sa femme, à Jean Lallement, maître drapier à Briey, d'une maison située audit lieu, ville haute ; — par Jean Phulpin, à Christophe Thomas, d'une portion de maison située au hameau de Villers-lès-Norroy ; — par Barbe Valentin, veuve de François Pierrez, à Ferry Habran, d'une maisière (mesure) située à Febvre ; — par Philippe de Mouza, chevalier, seigneur de Boulain, etc., à Jean Lallement, d'une maison située à Briey, ville haute, entre M. de Gournay de part et d'autre ; — par François Antoine, etc., à Henry Robert, d'une maisière située à Malencourt, en la rue du sieur Collignon ; — par Sébastien Subtil, à François Philippin, d'une mai-

son située à Norroy-le-Veneur; — par François Arnould, maître tonnelier à Metz, à Jean Robert, d'une maison située à Montoy; — par Jean Laurent, à Nicolas Noirel, d'une maison réduite en cassine située à Saint-Privat-la-Montagne; — par Jean Duclos, prêtre, curé de Génaville, à César Phulpin, de ce qui peut lui revenir dans la succession de Madelaine Jenot, de Norroy-le-Veneur; — par Jeanne Arnould, veuve de Thomas Collignon, à Jean-Rollin, prévôt des Baudes, à Metz, de trois quarts dans une maison située à Norroy; — par Jean Bonnet, maître tailleur d'habits à Metz, à Nicolas Anthoine, imprimeur en ladite ville, de vignes situées à Norroy-le-Veneur, etc.

E. 340. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1685-1686. — MOUTIERS. — Actes passés devant maître Moutiers, notaire à Norroy-le-Veneur. — Ventes : par Louis Varnéville, à George Guillaume, de terres à Lantefontaine; — par Simon Grosjean, à Jean et Nicolas lès-Louis, des immeubles qu'il a acquis d'Anne Obriot; — par François Flayer, marchand à Gorze, à Nicolas Louis, de ce qu'il possède dans un gagnage (métairie) à Moineville (Moineville); — par Jean Broque, à François Tabellion, de 3 quarterons de terre, etc., situés ban des Paroisses (Génaville, Lantefontaine et Pénil); — par Jean Harot, à Jacques Mangeot, d'un quinzième dans une maison située à Briey. — Partage d'immeubles situés à Moyeuve entre Nicolas et Jean lès-Cugny, etc.

E. 341. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets, papier.

1717-1751. — KOP (J.) — Actes passés devant le maire et gens de justice de la seigneurie d'Ottonville, appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, le sieur Kop (J.) étant greffier. — Bail par Gille-François Klein, curé d'Ottonville, à Jost Laurent, Jean Wéber, Jean-Jacques Charon, etc., de pièces de terre au ban dudit lieu; — Ventes par Jean-Georges Wéber et autres, mainbourgs de la commune d'Ottonville, à Pierre Champlon, Nicolas Vagner, Jean Weiss, Jacob Bour, Michel Borr, Jean-Jacques Kremer, Jean-Guillaume Dorr, Barthélemi Wéber, de terres et du surpoil (récolte) de pâquis appartenant à la commune. — Baux par Damien Gury, curé, Jost Laurent, Jean Capel, Nicolas Laurent et autres, échevins d'église, à Jean Hestroffer, Jean Fuhrmann, Michel Lydinger, Michel Chodron, etc., de pièces de terre, etc., à Ottonville.

E. 342. (Registre.) — Petit in-4°, 201 feuillets, papier.

1717-1763. — Testament de Nicolas Wisse, labou-

reur à Ottonville. — Partage entre Jost Laurent, maire et laboureur à Ottonville, Jean Wéber, Jean-Jacques Charon, etc., de divers immeubles situés audit lieu. — Vente de meubles appartenant à la succession de Jean-Jacques Krémer, savoir : un cheval, adjugé pour 21 livres; un petit veau, pour 5 livres; une brebis, pour 4 livres; cinq oies, pour 3 livres 8 sous; quatre cuillers d'étain, pour 12 sous; une charrue avec ses deux balances, pour 7 livres, etc. — Laisse à bail, aux enfants Stremler, du moulin d'Ottonville, appartenant au chapitre de la cathédrale. — Acte par lequel Pierre Champlon, père, et Nicolas Champlon, fils, déclarent rétracter les injures qu'ils ont paru proférer, « dans un « premier moment et en feu », contre le sieur Jost Koppe, greffier et chantre à Ottonville, et contre ses filles. — Publication du projet de la laisse à bail de terrains situés à Ottonville et appartenant à Catherine Schneider, veuve de Michel Bettinger. — Échange entre Charles Graffe, cabaretier, et Jean Laglace, tailleur d'habits, de portion de jardin à Ottonville. — Vente de foin sur pied, par Claude Schmitt et Pierre Lejeune, échevins d'église à Ottonville, à Nicolas Wrisse, Pierre Bettinger, etc. — Vente de meubles appartenant à la succession de Nicolas Lagrange, savoir : une vache avec son veau, 37 livres; onze poules, 4 livres 10 sous; un habit en veste, pour 16 livres; 33 livres de chanvre, pour 13 livres 4 sous 3 deniers; un cramaille (une crémaillère), 3 livres 7 sous. — Ventes de divers terrains à Ottonville, par Maurice Schechemberger, au nom de Marguerite Didrich, sa belle-mère, à Jacob Weiss, Claude Chaudron, etc.

E. 343. (Registre.) — Petit in-4°, 206 feuillets, papier.

1729-1744. — Compte de tutelle présenté par Jean-Jost Lorentz, laboureur à Ottonville, aux enfants mineurs de défunt Nicolas Lang. — Nomination du sieur Jean-George Wéber, en qualité de tuteur du mineur Nicolas Wéber, fils de Nicolas. — Inventaire des biens dépendant de la succession de Gaspard Stremler et de Marie-Marguerite Müller. — Compte de tutelle rendu par Charles Graff aux enfants mineurs de défunts Jean-Jacques Krémer et de Catherine Wagner, sa femme. — Nomination de dame Marguerite Laguerre, en qualité de tutrice aux enfants mineurs nés de son mariage avec Michel Koch, laboureur à Éblange, etc.

E. 344. (Registre.) — Petit in-4°, 200 feuillets, papier.

1745-1771. — Compte de tutelle rendu par Pierre Lejeune, à Anne Chaudron, femme de Dominique Micq. — Inventaire des biens dépendant de la succession de Michel Koch, vivant laboureur, domicilié à Éblange; savoir :

12 lits de plumes et 11 traversins, estimés 100 livres; 29 draps de lit, 58 livres; 15 nappes, 15 livres; 12 serviettes, 6 livres; un poulain, estimé 31 livres; une vache, 35 livres; une génisse, 35 livres 17 sous 6 deniers; un veau, 15 livres; un chariot, estimé 58 livres; une charrue avec sa chaîne, 23 livres. — Compte que rend Pierre Jeune, tisserand, aux enfants de George Chaudron. — Déclaration des dettes contractées par Jean Simon, déclaré absent de la commune d'Ottonville, à Abraham Israël, juif de Denting: 84 écus qui font 252 livres, au sieur Jacob Francq, juif de Boulay, 150 livres, etc. — Autorisation donnée par la justice d'Ottonville à Anne Koune, épouse de Jean Simon, de faire reconstruire la mesure qu'elle a achetée le 9 juin 1747, située à Ottonville « joignant le sentier du côté de la fontaine allant au Bonguerle » (Baumgarten? verger). — Compte que rend Nicolas Lagrange à François Véber, fils de Nicolas et de Marie Véber, etc.

E. 345. (Registre.) — Petit in-4°, 80 feuillets, papier.

1753-1776. — Baux : pour neuf ans, par Anne-Marguerite Fürman, à Jacob Bour, de terres et prés situés à Ottonville; — pour cinq ans, par François Véber et Nicolas Wisse, échevins de l'église d'Ottonville, à Jost Laurent, de diverses pièces de terres appartenant à ladite église; — par Damien Gury, curé d'Ottonville, à Philippe Bettinger, maître d'école, d'un jardin situé audit lieu, entre le mur du cimetière et la maison d'école; — par Jean-Guillaume Dorr, laboureur à Monneren, à Jean Tailleur, d'une maison, grange et écurie, situées à Ottonville, etc.

E. 346. (Registre.) — Petit in-4°, 189 feuillets, papier.

1764-1771. — Échange entre Jean Capelle, dit La Fortune, soldat au régiment de Normandie, et Marguerite Capelle, sa sœur, d'une part, et Joseph Chaumont, boucher, d'autre part, de diverses pièces de terre sises sur le ban de Ricrange. — Ventes : par Joseph Chaumont à Philippe Weis, d'un quart de terre sur les bans d'Ottonville et Ricrange; — par Jean Krémer et autres, à Jean-George Retertrere, maître maçon, et Jean Champlon, de divers immeubles situés à Ottonville. — Échange de divers terrains à Ottonville, entre Joseph Hestroffer, maire, et Joseph Chaumont. — Vente par Maurice Scheckenberger, maître perrequier, demeurant à Sarrelouis (Prusse), à Nicolas Wagner, pour 100 livres tournois, de trois quarts de fauchée de pré, la fauchée de 150 verges, mesure de Nancy. — Copie du testament passé devant le notaire royal résidant à Freistroff, par lequel Jean Weiss, demeurant audit lieu, lègue tout ce qu'il possède aux enfants de Nicolas Bettinger.

— Ventes : par François Schneider, à André Bettinger et à Jean Gadé, de divers immeubles situés à Ottonville; — par Jean Wéber, à Jean Weiss, d'une grange située à Ricrange; — de divers immeubles (terres, pâtural, jardin fruitier, prés, etc.) situés à Ottonville, par Matis Berweiller à Jean Gadé; — par Nicolas Mertzinger à Jean Bettinger; — par Claude Weiss à Jean Laurent; — par Pierre Laherre à Nicolas Laherre; — par Jean Bettinger à Jean Conter, caporal dans la compagnie des mineurs, résidant à Verdun, d'une portion de maison située à Ottonville; — par Nicolas Mertzinger, à Barbe Bettinger, veuve d'Ignace Armipache, d'une écurie située à Ottonville, devant la maison de ladite « acquetresse »; — par Jacques Champlon, à Jacques Veis, de maison, grange et écurie situées à Ottonville; — par Claude Varlé, à Pierre Gadé, d'une maison située à Ricrange. — Donation par Jean Wéber, à l'église d'Ottonville, d'une somme de 200 francs pour la célébration de messes dans ladite église, etc.

E. 347. (Registre.) — Petit in-4°, 217 feuillets, papier.

1772-1774. — Ventes : par Nicolas Laurentz, maître-menuisier, à Jean-Georges Laurent, de diverses pièces de terre situées à Ottonville; — par Jean-Georges Foarman, à Pierre Gadé, d'un pré situé au ban d'Ottonville; — par Jacques Weiss, à Nicolas Isler, d'une vieille grange tombée en mesure, avec un passage derrière, pour se rendre au puits et à l'église; — par Pierre Milchor, à Claude Chodron, d'un jardin situé à Ricrange; — par Marguerite Lapidida, veuve de Jean Laglassc, à Jean Lachaux, de la moitié dans une maison, grange et écurie, situées à Ottonville; — par Claude Harter, à Pierre Gadé, d'une pièce de pâtural convertie en jardin, au canton Groswis (grand pré). — Acte de la fondation de deux messes dans l'église d'Ottonville par Barbe Cremer, veuve de Louis Schoux, etc.

E. 348. (Registre.) — Petit in-4°, 225 feuillets, papier.

1772-1776. — Comptes de tutelle rendus : par Nicolas Éblinger, aux enfants de Barthélemy Wéber, Marguerite, Anne-Catherine, Michel-Nicolas, André et Pierre; — par Nicolas Guisenhauer, à ses trois enfants mineurs. — Inventaires des biens meubles et immeubles dépendant des successions : de François Lagrange, vivant serrurier et fondeur en cuivre à Ottonville; — de Jean Wéber, vivant cordonnier à Ottonville, savoir : 4 serviettes, estimées 1 livre; 20 aunes de toile d'étoupes, estimées 4 livres; 4 quarts de blé et une quarte de marsage, évaluées 27 livres; une vache, estimée 24 livres, etc.; — de Nicolas Koch et d'Élisabeth Bettinger, sa femme, savoir : une vache, estimée 21 livres;

2 bœufs, estimés 66 livres ; 6 porcs, estimés 45 livres ; un chariot ferré à neuf, estimé 60 livres, etc. ; — de Jean-Jacques Bour, vivant laboureur à Denting ; — de Joseph Hestroffer et de Philippe Veis, en leur vivant également laboureurs à Ottonville, etc.

E. 349. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1772-1776. — Inventaire des meubles provenant des successions : de Jean Chaudron, ancien laboureur à Ottonville, savoir : 2 vieilles culottes en cuir et un vieux gilet, estimés 40 sous ; 14 draps de lit, estimés 22 francs ; 33 aunes de toile d'étoupe, estimées 5 livres 5 sous, etc. ; — de François Schoumacker, veuve de Nicolas Mick ; savoir : 6 chemises appartenant à la défunte, estimées 2 livres, etc. ; — d'Anne-Marie Gadé, veuve de Jean Jungmann ; savoir : une may (un pétrin) et un bichet, estimés 3 livres, etc. ; — ventes des meubles dépendant des successions : de François Schoumacker. Il a été adjugé : à Georges Laurent, une vache, pour 55 livres ; à Pierre Charon, un porc, pour 8 livres 5 sous ; à Jean Micq, un tour à filer pour 37 sous, etc. ; — de Barbe Crémer, veuve de Louis Schun. Il a été adjugé : à Georges Schneider, une génisse, pour 50 livres ; à Pierre Daniel, une autre génisse, pour 23 livres ; à Forchen, juiffresse (à la dame Forchen, juive), 2 draps de lit pour 4 livres 10 sous, etc.

E. 350. (Registre.) — Petit in-4°, 199 feuillets, papier.

1775-1778. — Ventes : par Jacques Micq, de Rierange, à André Wagner, de 3 quarterons de terre, dans la saison des Terres-Rouges, à Ottonville ; — par Louis Schun à Jean Éblinger, d'un demi-jour de terre à Ottonville ; — par Suzanne Hestroffer, veuve de Nicolas Leydinger, d'un pâtural contenant trois quarts de char. — Fondation d'une messe dans l'église d'Ottonville, par Charles Wagner. — Ventes : par Simon Schneider, à Jean Schmitt, d'un jardin à Ottonville ; — par Jacques Veis, à Angélique Beillon, d'une maison avec place à côté, située à Ottonville. — Fondation faite par Élisabeth Hestroffer, veuve de Pierre Stremier, d'une messe haute dans l'église d'Ottonville. — Ventes : par Jean Hestroffer, de Rierange, à Élisabeth Hestroffer, d'un jardin potager, situé à Ottonville ; — par Pierre Wéber, boucher à Boulay, à Nicolas Chaudron, régent d'école, à Coume, d'un jardin fruitier, situé à Ottonville, aboutissant sur le jardin du curé ; — par Jean-Georges Téttert, à Jean-Georges Schneider, d'un corps de logis avec la moitié de l'allée partageable avec François Beck ; — par Marie-Catherine Lahaïre, à Élisabeth Hestroffer, veuve de Pierre Stremier, d'une maison avec écurie, jar-

din derrière, aisances, etc., situés à Ottonville. — Fondation d'une messe haute dans l'église d'Ottonville, par Suzanne Hestroffer, etc.

E. 351. (Registre.) — Petit in-4°, 202 feuillets, papier.

1777-1789. — Inventaires des meubles dépendant des successions : d'Anne Cappel, veuve de George Metzinger, fait à la requête de Pierre Cappel, tuteur des enfants mineurs de la dame Metzinger ; — d'Anne Mausler, veuve de François Hironimus. — Laisse à bail d'immeubles appartenant aux enfants de George Laurent et de Suzanne Lang, tous deux décédés, etc.

E. 352. (Registre.) — Petit in-4°, 209 feuillets, papier.

1779-1784. — Ventes : par Jean-Georges Téterchier, à Antoine Oth, d'un pâtural converti en jardin, situé à Rierange ; — par Pierre Hestroffer, à Pierre Gadé, de la part qui lui appartient dans un jardin situé à Ottonville ; — par Nicolas Mersinger, à Jean Michel, d'une pièce de « paturaux » convertie en jardin, située audit Ottonville ; — par le même sieur Mersinger, à Nicolas Welferte, d'une maison avec jardin située à Ottonville ; — par Joseph Chomon, maître boucher, à Jean Kappel, d'un jardin audit lieu d'Ottonville ; — par Georges Crémer, à Nicolas Welfert, d'un jardin à Ottonville ; — par Pierre Veis, à Michel Chaudron, d'une maison située audit lieu d'Ottonville ; — d'une autre maison avec aisances et dépendances, jardin derrière, etc., situés au même lieu, par Nicolas Helsen à Jacques Helsen ; — par Michel Chaudron à Nicolas Boursier, d'un pré situé également à Ottonville.

E. 353. (Registre.) — Petit in-4°, 126 feuillets, papier.

1782-1790. — Vente de meubles appartenant aux enfants mineurs de Jean-Georges Laurent : 3 rasoirs adjugés pour 15 sous ; un coffre de bois de chêne, pour 24 sous, etc. — Nomination du sieur Simon Guir, en qualité de tuteur de l'enfant de Philippe Guir. — Confirmation des sieurs Michel Champlon, Simon Schneider, etc., en qualité de polliers (pauliers) des dîmes d'Ottonville, nommés par M. Bourcier de Mondeville, curé d'Ottonville et de Rierange. — Inventaire des meubles dépendant de la succession de Thiébaud Vagner et de Catherine Champlon, savoir : 5 draps de lit, évalués à 6 francs ; — 5 poules, évaluées à 2 francs, etc. — Demande par laquelle M. Philippe-Charles Bourcier de Mondeville, curé d'Ottonville, sollicite la nomination de deux experts, chargés de faire la division des dîmes noales et des grosses dîmes. — Procès-verbal

de visite de deux maisons situées à Ottonville, appartenant aux sieurs Joseph Hestroffer et Pierre Hestroffer, au sujet de servitudes, etc.

E. 354. (Registre.) — Petit in-4°, 230 feuillets, papier.

1786-1790. — Ventes : par Étienne Koppe, à Jean Hestroffer, d'un jour de terre dans la saison de Laudringen, ban d'Ottonville; — par Jacques Chaudron, à Jean Schneider, du cinquième dans une portion de maison avec grange, etc., située à Ricrange; — par Nicolas Remel, à Nicolas Crauser, de sept quarts de pâtural au canton de Gestsparg, bans d'Ottonville et Ricrange; — par Antoine Oth, à Nicolas Geysenhoffer, de la moitié d'une maison avec grange, écurie, cour, etc., situées à Ricrange. — Contrat de mariage de Jodocus Dorr avec Marguerite Wéber, veuve d'Antoine Schneider. — Ventes : par Jacques Wéber, menuisier, à Nicolas Schneider, d'une maison avec grange et écurie située à Ottonville; — par Jean Lang, à Jacques Bour, d'une maison avec grange, écurie, cour, jardin, etc., située à Ottonville; — par Marguerite Mick, à Jean-Jacques Mick, d'une part de maison située à Ottonville. — Quit-tance de la somme de 400 francs donnée par Samuel Hannaux, juif, demeurant à Réling, à Nicolas Gadé, pour prêt de pareille somme à lui fait par ledit sieur Hannaux. — Ventes : par Claude Fisné, à André Weber, d'une maison, avec grange, etc., située à Ottonville; — par François Beck, à Jean-George Schneider, de deux tiers dans une grange, etc., située à Ricrange, etc.

E. 355. (Registre.) — Grand in-4°, 207 feuillets, papier.

1624-1632. — HUNYER. — « Prothocole » de F. Hunyer, tabellion à Pange, pour les années 1624 à 1632. — Renonciation par Elisabeth Goz, femme de David de Vigneulle, seigneur de Gondremange, du retrait lignager qu'elle pouvait exercer contre noble Pierre Persode, seigneur de Maixery (Maizery), pour un bois appelé Symonbois, ban de Colligny, vendu par noble Antoine Goz, son père, audit sieur de Persode. — Obligations : de la somme de 150 francs, par Jean Magnien, hôtelier à Pange, au profit de Jacquemin Le Pulla; — d'une autre somme de 120 francs, par Collignon « Pomnotte », au profit de Didier Balbo, écuyer, seigneur gagier de Colligny. — Ventes : par Jacquemin Le Pulla, au nom de Haman Zolvert, de Faulquemont, à Bastien Morhain, maçon à Villers-lès-Laquenexy, d'une maison située à Pange; — par Haman Zolvert, maire en la justice de la baronnie de Faulquemont, et Henriette Moreau, sa femme, à François Gérardin, d'une maison appelée la Vieille-Maison, sise à Pange. — Contrat de mariage d'É-

tienne Gueulle et de Mengcotte, veuve de Collignon « Pomrotte ». — Acte par lequel le sieur Collignon, boucher, s'engage envers le sieur Martin Claus à apprendre à son fils Bastien les professions de tisserand, boucher et cuisinier. — Ventes : par Didier Bauchat, maire de la justice de Mont, à Simon Marsal, maître-échevin de la justice dudit Mont, de 5 quarterons de pré au Sacron, ban de Mont, à Montoy; — par Gabriel Crespatte, à Bastien Chastel, d'une vigne au ban de Pange. — Engagement par lequel les sieurs Niclaus Rollin, et autres, s'obligent envers M. Henry de Beauvau, chevalier, baron de Beauvau, seigneur de Fléville et Pange, « de rehausser la muraille de la Baronnot « dudit seigneur, aussi haute que celle qui est au derrière du « parterre, jusqu'au vieil colombier, » moyennant 100 francs. — Ventes : par Anne, veuve de Didier Bauchat, à noble Philippe de Vigneulles, aman, citoyen de Metz, et homme d'armes de la compagnie du Roi, d'un jardin à Mont. — Obligation de la somme de 128 francs, par David Auburtin, au profit de Philippe de Vigneulles, aman, etc. — Bail par Marie « Hennequin, veuve de David Chenillette, ou Chenil-« latte, vivant avocat et procureur en cour de Metz » (1626), à Jean Hurlin, d'une métairie composée de maisons, grange, étales, chènevières, terres, etc., situées à Pange, etc.

E. 356. (Carton.) — 48 pièces, papier.

1661-1681. — BEZOULX. — Actes passés devant maître Bezoulx, notaire juré au tabellionage de Briey, résidant à Pierrevillers. — Ventes : par Jean Orry, boucher à Moyeuve, à Pierre Thomas, de diverses pièces de terre, de prés, etc., situées à Pierrevillers; — par Jean Mulnier, à Jean Letabourin, d'une maison avec usuaire derrière et devant, grange, etc., à Malancourt; — par Didion Mangcot et Pierre Fourban, etc., à Demange Cauffmann, d'une maison à Pierrevillers; — par Jean Vualtrin, à Étienne Ravenel, d'une vigne sise au ban de Rombas; — par Jean Bontemps, à Mangin Dampion, d'une maison sise à Febvre (Fèves); — par Édouard Comble, à Jacques Thiriot, d'un quart de maison sise à Aumont, hameau de Norroy. — Obligation par Jean Amart, à Jean Dupont, hôtelier à Norroy-le-Veneur, de la somme de 60 francs. — Ventes : par Charles Vaillant, à Nicolas Labriet, de divers immeubles à Saint-Privat-la-Montagne; — par Habran Robinet, à Jean Gomel, d'une pièce de terre à Rombas; — par Paquin Fourier, archer, à Claude Bergrotin, d'une maison à Malancourt; — par Jean Michel, à George Vaudois, d'une maizière en ruine, à Fèves; — par Marguerite Gérard, à Jean Henry, d'une maison en ruine située à Malancourt; — par Antoine Mathis, à Didier Nicolas, du tiers dans le moulin appelé le Petit-Moulin, situé à Rombas; — par Henry Robillard, à

Étienne Braumère, d'une vigne située sur le ban de Rombas ; — par Louis de Scrainchamps, baron du Saint-Empire, à Herment Pette, d'une vigne située sur le ban dudit Rombas ; — par Nicolas Marchal, à Henry Robert, d'une mesure située à Malancourt ; — par Jean Hocquard, à Jean Pethelot, d'une part dans trois maisons situées à Rosselange, etc. ; — par Jean Robert, à Jean Pierre, d'un jardin situé à Montoy, etc.

E. 357. (Registre.) — Petit in-folio, 275 feuillets, papier ; allemand

1666-1738. — KOENIG (JEAN-JACOB). — Ventes, échanges, obligations, etc., passés en présence du maire et des gens de justice de Steinbiederstroff (Pont-Pierre), par Jean-Jacob Kœnig, greffier de la justice de Créhange, et Jean Barel, tabellion. — Obligation d'une somme de 189 livres 6 blancs, souscrite par Bastien Caspar au profit de Nicolas Karger. — Ventes : par Jean Vignon, à Pierre Decker, d'un verger sis à Pont-Pierre ; — par Lorentz Schmidt, à Pierre Lorentz et Christophe Finickel, de divers biens sis au ban dudit Pont-Pierre ; — par Jacob Adam, à Antoine Bildhayer, d'un pré sis près du moulin de Pont-Pierre ; — par Nicolas Le Jeune, à Nicolas Richard, de tous les biens qu'il possède audit lieu ; — par Jean-Nicolas Boulanger, à Nicolas Thomen, de terres à Pont-Pierre ; — par les enfants de feu Collin Zimmer, à Bastien Türck, d'une maison et d'un jardin à Pont-Pierre. — Procès-verbal de délits forestiers dressé contre François Bourdon, de Tritteling, par Jean Lecomte et Nicolas Bommersbach, gardes forestiers. — Ventes : par les enfants de feu Collin Zimmer, à Pierre Martin, d'un jardin aboutissant sur la ruelle qui conduit à l'église ; — par Henri Bommersbach, à Jean Decker, de trois huitièmes de jour sis lieu dit Schouren ; — par Louis Pierrard, à Jean Bompernetz, d'un jour et demi de terre, lieu dit Struckel, et de trois quarts et demi, lieu dit Wustath ; — par Michel Decker, à Pierre Schmitt, d'un demi-jour de terre sis sur le Wustbornersteig. — Obligations : de 30 livres souscrite par Nicolas Dufer, de Harperich (Harprich), au profit d'Oury Caën ; — de 10 écus souscrite par Jean Dagerot, au profit de Jean-François Hugon ; — de 1,000 livres de Lorraine, dues à Jean Barel, tabellion, par François Errard, de Faulquemont. — Bail passé par Nicolas Richard, maître-échevin à Pont-Pierre, à Frédéric Hauser, d'un demi-jour de terre, lieu dit Holenstauden, d'un pré en Elvert, etc. — Donation entre les époux Christophe Miller et Anne-Marie Bonhomme. — Échange de deux parcelles de terre sises au ban de Pont-Pierre, entre Jean Stoffel et Thomas Lorrain. — Obligation d'une somme de 31 thalers due à Jacob Caën, de Pont-Pierre, par Ferdinand Jacquin, de Chémery. — Ventes : par Jean Decker, le jeune, à

Jean Decker, l'aîné, d'une parcelle de terre sise lieu dit Pfaffenlück ; — par Christophe Miller, à Catherine Vignon, d'un jour de terre sis en Lisenheck ; — par Frédéric Weiling, à Louis Pierrard, d'un jour de terre sis sur Limersborn, etc.

E. 358. (Registre.) — Petit in-folio, 352 feuillets, papier ; allemand.

1737-1745. — BARDOT (A). — Actes de ventes, d'échanges, de constitutions de rente, etc., passés devant A. Bardot, tabellion du comté de Créhange, à Pont-Pierre. — Obligations d'une somme : de 23 thalers due à Rul Weil, par Jean Klobsten, de Lening ; — de 63 thalers dus à Jacob Caën, par Jean Housson, de Longeville ; — de 200 thalers dus par Nicolas Decker à Catherine Vignon ; — de 27 thalers dus à Abraham Jacob, par Jean Colsung, de Walmen (Valmont) ; — de 100 thalers dus à Jacob Caën, par André Demange ; — de 94 thalers dus par Michel Krantz à Abraham Jacob ; — de 62 thalers dus par Jean Zech à Eve Caën, veuve d'Ury Caën ; — de 20 thalers dus à Lazard Israël, par Jacques Mangin, de Tritteling ; — de 60 thalers dus par Philippe Noël, de Morhange, à Marcus Jacob. — Acquêt de la moitié d'une maison sise à Pont-Pierre, par Suzanne Gaspard, sur Jean Gaspard. — Donation d'une maison et d'un jardin, également sis à Pont-Pierre, par Pierre Weisz, à son neveu Pierre Weisz et à Madelaine Boulanger, femme de ce dernier. — Actes de la fondation : d'une messe de *Requiem*, à chanter à l'église paroissiale de Pont-Pierre, par Frédéric Bommersbach ; — de trois messes hautes, à célébrer annuellement en l'honneur de Saint-Erasme, de Saint-Sébastien et de Saint-Roch, afin que Dieu vcuille, par l'intercession de ces saints, préserver le village des épizooties. — Acquêt par Jean Bommersbach des biens provenant de la succession de Françoise Weisz. — Donation de 200 thalers, monnaie de Lorraine, faite par Catherine Vignon à Anne-Marie Bompernetz, sa nièce. — Ventes : par Christophe Finiquel, de Denting, à Pierre Stoffel, de Pont-Pierre, d'un demi-jour de terre sis lieu dit Cassen, d'un autre demi-jour de terre sis sur Connea, et d'un pré en Bilvert ; — d'un demi-jour de terre sis devant Elvert, par Jean Franck, à Pierre Schmitt. — Renouvellement, par Jean Ismert, à l'occasion d'un pèlerinage qu'il devait faire à Mariæ Einsideln (Notre-Dame-des-Ermites, Suisse), de la donation qu'il a faite, le 11 décembre 1743, à Christophe Miller, etc.

E. 359. (Registre.) — Petit in-folio, 295 feuillets, papier ; allemand.

1744-1751. — Obligations d'une somme : de 174 livres, à Abraham Jacob, par Jean-Claude d'Humbert,

écuyer, de Falkenbourg (Faulquemont). — Contrat de mariage de Volevel May avec Phandgen Jacob. — Obligations d'une somme : de 22 thalers, à Abraham Jacob par Louis Willmin; — de 31 écus dus à Ève Caïn, veuve Oüry Caïn, par Anne Le Roy, veuve Ferdinand Jacquemin; — de 60 thalers dus à Salomon-Abraham Caïn, par Ambroise Ravida et Jean Higein; — de 43 livres dues à Abraham Jacob, par Claude Thiriet; — de 127 livres dues par Jean Sachepine à Lyon Caïn; — de 69 livres dues à Abraham Caïn, par André Droitcour, fermier à Gollenholtz; — de 147 livres dues à Abraham Jacob, par Françoise Briot, de Vaxy; — de 159 livres dues par Jean Mercier, de Vahlès-Faulquemont, à Isaac Caïn. — Contrat de mariage de Hayem Lévy avec Malquen Jacob.

E. 360. (Registre.) — Petit in-folio, 163 feuillets, papier; allemand.

1749-1753. — Fondation, par les époux Pierre Finiquel et Anne-Marie Richard, d'une messe de *Requiem*, à chanter à l'église de Pont-Pierre. — Acquêt d'un demi-jour de terre, sis entre les Chemins, par Jean Pierrard sur Michel Pierrard. — Obligation d'une somme de 58 livres due à Abraham Caïn, par Deny Mercier, de Thicourt. — Vente par le sieur Jean Le Comte, natif de Pont-Pierre, curé de Deux-Ponts (Bavière), à Charles Mangin, d'un jardin, sis audit Pont-Pierre, à côté de la maison de Weiland-Michel Krémer. — Obligation d'une somme de 54 livres due par François Richard, à Lyon May. — Ventes : par Jean Richard, à Pierre Baumans, de deux demi-jours de terre sis, l'un lieu dit Fadenacker, et l'autre, près de la Keelheck; — par Jean-Nicolas Richard, à Pierre Baumans, d'un jardin sis à Zichen; — par Pierre Richard, à Nicolas Richard, d'un demi-jour de terre sis lieu dit sur Espergien (Eschpertzgin), etc.

E. 361. (Registre.) — Petit in-folio, 97 feuillets, papier; allemand.

1752-1763. — Obligations d'une somme : de 365 livres par Jacob Krémer et Bastien Haman, à Hayman Berman; — de 333 livres, par Christophe Adova à Gelchen Caïn; — de 224 livres, par Georges Nicolas, de Many, à Jacob Caire; — de 217 livres, par Pierre Brun, à Ahron Cahen; — de 248 livres, à Abraham Jacob, par Jean Piquet; — de 341 livres due par Mathis Rode, de Châteauelle (Meurthe), à Jacob-Ahron Lévy, etc.

E. 362. (Registre.) — Petit in-folio, 217 feuillets, papier; allemand.

1753-1762. — BAREL (J.). — Actes de ventes, obligations, contrats de mariages, etc., passés devant J. Barel,

tabellion du comté de Créchange, à Pont-Pierre. — Acquêt par Nicolas Bach, sur Christophe Finiquel, d'un pré sis dans Bilvert. — Contrat de mariage d'Ahron Cahen, avec Scheven Jacob. — Donation d'une somme de 3,000 francs faite à Simon Richard, par Nicolas Richard et Françoise Léonard, sa femme. — Ventes : par licitation, des biens de Nicolas Decker, situés à Pont-Pierre, lieux dits hinter der Rebbe, sur la Herrengasse, im Kahren, etc., adjugés au sieur Michel Müller et autres; — par Michel Becker, à Élisabeth Schmitt, de terres sises lieux dits Pull, en Haszel, etc.; — par Simon Decker, à Georges Decker, de 3/4 de jours de terre, sis lieu dit Witz. — Obligation d'une somme de 202 livres, à Bernard Méring et Aaron Caën, par Peter Sueb. — Constitution d'une rente de 24 livres, payable aux religieux Bénédictins de Saint-Avold, par Gury Finiquel. — Vente des biens d'Antoine Becquer : à Michel Stoffel, un demi-jour de terre, sis au Lautersberg, au prix de 52 livres; trois quarts de jour sur Elvert, à Georges Becker, au prix de 61 livres, etc. — Obligation d'une somme de 400 francs, à Jean Glaud Solver, par Dominique Richard et Pierre Richard, etc.

E. 363. (Registre.) — Petit in-folio, 35 feuillets, papier; allemand.

1762-1763. — Vente par Jean Decker, Georges Decker, etc., à Jean Türck, Jean Stocklauser et autres, des biens provenant de la succession de leur mère, et sis ban de Pont-Pierre, lieux dits Schlimfelder, Herrengasse, Kahren, etc.; — par Jean Franck, à Michel Stoffel, d'un pré sis en Eitingersloch. — Contrat de mariage de Jacob Loya avec Marguerite Klein. — Acquêt d'une pièce de terre sis lieu dit Wustadt, par Georges Becker, sur Nicolas Bommersbach, etc.

E. 364. (Registre.) — Petit in-folio, 141 feuillets, papier; allemand.

1763-1765. — Vente par les héritiers d'Antoine Bardot, à Nicolas Harter, de Tettingen (Téting), Vincent Türck, de Pont-Pierre, etc., de 2 fauchées un quart de pré sis à Téting, lieu dit vor dem Bosch, d'un pré sis ban de Pont-Pierre, lieu dit Munchenbrüll, etc. — Partage des biens laissés par Georges Becker, fait entre ses enfants, etc. — Acquêt d'un pré sis en Hasel, par François Klein, sur Nicolas Bommersbach, le jeune. — Procès-verbal d'estimation des biens meubles possédés par les époux Pierre Spitz et Anne-Marie Bardot. — Donation par Anne-Greta Gaspard, à Anne-Marie Fogt de la moitié de sa maison. — Partage des biens de Marguerite Decker, veuve Nicolas Lorrain, entre ses enfants, d'un demi-jour de terre sis à Cassen, de trois quarts de jour sur Warmertel, etc. — Donation par Laurent Loyale

à Jacob Loyale, son frère, de ses biens meubles et immeubles, à charge par celui-ci de subvenir à ses besoins, sa vie durant, de pourvoir à son inhumation, etc.

E. 365. (Registre.) — Petit in-folio, 95 feuillets, papier; allemand.

1765-1766. — RICHARD (Pierre). — Actes de ventes et de partages, obligations, etc., passés devant Pierre Richard, tabellion du comté de Créhange, à Pont-Pierre. — Ventes : par la veuve Pierre Schmitt, à Catherine Richard, de trois demi-jours de terre sis ban de Pont-Pierre, cantons Pfafenlick, kurtz Flaxfelder et vor Elvert; — par Pierre Richard, tabellion, à Nicolas Metzinger, de cinq huitièmes de joursis sur le Waaldchen. — Rétrocession, par Catherine Richard, veuve d'André Ismert, aux héritiers de Gérih Becker et d'Élisabeth Stocklauser, sa femme, de cinq quarts de terre que lui avait vendus Michel Becker, leur fils. — Ventes : par Catherine Ismert, veuve de Jacob Finiquel, à Simon Ismert, de biens sis à Pont-Pierre; savoir : un demi-jour de terre, canton de Langmarck, trois quarts de jour aboutissant sur la Woustbach, etc.; — par Jean Berna à Hans-Gérih Becker, d'une pièce de terre sise lieu dit in der Wann, etc.

E. 366. (Registre.) — Petit in-folio, 97 feuillets, papier; allemand.

1766-1767. — Acquêt d'une pièce de terre sise lieu dit auf Rathbill, par Dominique Zimmer, sur Pierre Metzinger, de Téting. — Contrat de mariage de Bernard Liepmann avec Fromet Oster. La future épouse se constitue en dot une somme de 6,200 livres de France, qui appartiendra à son mari si, après trois ans de mariage, elle meurt sans enfants. Elle se réserve sa garde-robe, sa ceinture en argent et l'alliance que lui a donnée son futur époux. — Obligation d'une somme de 29 thalers contractée par Charles Bardot, au profit de la fabrique de la paroisse. — Contrat de mariage d'Abraham-Jacob Cahein, avec Breinche Cahein, d'Auny (Augny). — Ventes : par Madeleine Bommersbach, à Pierre Decker, d'un demi-jour de terresis lieu dit Cassen; — par Anne-Marie Richard, à Jean Ladener, médecin, d'un demi-jour de terre sis en Foloeh. — Partage des biens indivis entre les frères Simon et Pierre Richard, etc.

E. 367. (Registre.) — Petit in-folio, 138 feuillets, papier; allemand.

1767-1768. — Vente à Charles Spitz, par François Becker, d'une pièce de terre sise sur la Hoell. — Obligation d'une somme de 30 thalers, due à la fabrique de la paroisse, par Nicolas Metzinger. — Partage des biens d'Anne-Marie Taspin, veuve en secondes nocces de Pierre Kundell,

entre Madelaine Bommersbach et Gérih Kundell, ses enfants. — Acquêt d'une grange sise à Pont-Pierre, par Moïse Deitz, sur Anne-Marie Schmitt. — Contrat de mariage d'Abraham Jacob avec Rachel Lévy. — Ventes : par Anne-Marie Albrecht, à Jean Richard, de deux quarts et demi aboutissant sur les jardins dits Gutthaeusers-Gaerten; — d'un demi-jour au canton de Kaeltzborn, à Pierre Bumbernetz, etc.; — par Anne-Marie Finiquel, à Anne-Marie Schmitt, de cinq huitièmes de jour de terre sis sur la Morgred, etc.

E. 368. (Registre.) — Petit in-folio, 93 feuillets, papier; allemand.

1768-1769. — Ventes : par Anne-Marie Richard, à Catherine Richard, veuve d'André Ismert, de trois quarts de jour sis dans les Eilfacker; — par Marguerite Richard, à Pierre Richard, d'une demi fauchée de pré sise lieu dit Schuwisz; — par Catherine Schey, à Louis Lallemand, d'un jardin sis canton Hirtengaerten; — par Louis Metzinger et Anne-Marie Albrecht, sa femme, à Dominique Zimmer, d'un demi-jour de terre, canton Wustborenercken, de trois quarts de fauchée de pré sis en Hasel, etc.; — par Jean Decker, à Jean Fotg, d'une demi-fauchée de pré aboutissant sur la Holgasse, etc.

E. 369. (Registre.) — Petit in-folio, 142 feuillets, papier; allemand.

1769-1770. — Partage des biens de Catherine Richard, veuve d'André Ismert, entre Simon, François, Pierre, Anne, Anne-Marie, Jeanne, Marguerite, Nicolas et Jean lès-Ismert, ses enfants. — Vente par Michel Kremeter, à François Klein, d'un jour et demi de terre sis devant Elvert. — Échange de 24 parcelles de terre et de pré, sises sur le ban de Pont-Pierre entre Anne-Marie Finiquel, et Jean-Adam Oster, d'une part, et Jacob Porte, d'autre part. — Partage des biens de Madelaine Bommersbach, veuve Jean-Georges Decker, entre Pierre, Marie et Jean lès-Decker, ses enfants. — Vente par Michel Kremeter, à Pierre Ismert, d'une demi-fauchée de pré sise en Dourwiesz. — Obligation d'une somme de 925 livres, due à Abraham Jacob, par Christophe Colchen. — Vente par Jean Decker, à Nicolas Finiquel, d'un demi-jour de terre au canton de Foloeh, de deux quarts de pré au canton de Biezenboren, etc.

E. 370. (Registre.) — Petit in-folio, 140 feuillets, papier; allemand.

1770-1773. — Ventes : par François Becker, à Nicolas Schmitt, Pierre Türk, etc., d'un demi-jour de terre, canton Herregasse, d'un cinquième dans cinq quarts de jour de terre, canton vor Elvert, etc.; — par Michel Kremeter, à Dominique Zimmerman, de trois quarts de jour de

terre sis entre les Chemins ; — par Anne Mangein, à Jean-Nicolas Lorrain, d'un demi-jour de terre sis saison de Connen. — Obligations d'une somme : de 200 livres, à Abraham Jacob, par Pierre-François et Michel-François, de Bérig (Moselle) ; — de 155 livres, au même Abraham Jacob, par Nicolas Reich et Antoine Remy. — Vente par Catherine Mangin, à Nicolas Bommersbach, d'un quart de fauchée de pré sis en Limmersborn, etc.

E. 371. (Registre.) — Petit in-folio, 136 feuillets, papier ; allemand.

1773-1777. — SCHAUPP (Pierre). — Actes de ventes, de partages, etc., passés devant Pierre Schaupt, tabellion juré du comté de Créhange, à Pont-Pierre. — Acquêt par Jean Port, sur Jean-Georges Becker, de trois quarts de fauchée de pré au canton Crantz, d'un huitième de fauchée au canton Bilvert, etc. — Ventes : par Catherine Richard, à Georges Türck, d'un pré sis en Jammen ; — par Pierre Mangin, au nom de Nicolas Caspar, son pupille, à Pierre Stoffel, de cinq huitièmes de jour de terre, canton Mitterstenzug, et de trois quarts de jour de terre, canton de Fadenacker ; — par Anne-Marie Hoëhn, d'un quart de jour de terre sis canton de Langenzug ; — par Pierre Junné et Catherine Finikel, sa femme, à Nicolas Bommersbach, d'un huitième de fauchée de pré, canton dit Lach, de trois quarts de jour de terre aboutissant sur le Hoellengraben, etc.

E. 372. (Registre.) — Petit in-folio, 135 feuillets, papier ; allemand.

1777-1780. — METZINGER (A). — Actes de ventes, de partages, d'échanges, etc., passés devant A. Metzinger, tabellion au comté de Créhange, à Pont-Pierre. — Acquêt par Henri Fogt, sur Catherine Richard, d'un pré sis dans la Schuwiesz. — Obligation d'une somme de 1,000 livres, due à Jacob-Aaron Lévy, par Mathis Lionnart. — Ventes : par Anne-Marie Hoenn, à Jean Bernard, d'un demi-jour de terre sis saison de Connen ; — par Michel Müller, à Jean Losson, d'une place à bâtir et d'un jardin sis à Pont-Pierre, sur le chemin dit Pittling. — Partage de divers immeubles situés à Pont-Pierre, par Hélène Tirck, entre ses enfants. — Vente par Nicolas Ismert, à Pierre Richard, d'une demi-fauchée de pré sise dans la Dourwiesz. — Partage des biens de Catherine Richard, veuve de Dominique Barell, entre Nicolas, Catherine, Anne-Marie, et Madelaine lès-Barell, ses enfants, etc.

E. 373. (Registre.) — Petit in-folio, 142 feuillets, papier ; allemand.

1780-1782. — Ventes : par Jean Lorentz, de Métring, à Nicolas Miller, d'un quart de fauchée de pré sis en

Bilvert ; — par Jacques Thill, à Jean-Nicolas Schmitt, d'un huitième de fauchée de pré sise dans Elvert ; — par Jean-Georges, de Tétting, à Nicolas Ismert, d'une pièce de terre, sise sur Cassen ; — à Nicolas Schnith, par François Bisch, d'Ébersing, d'une fauchée de pré sise en Limmersborn. — Quittance d'une somme de 31 livres payée à Jacob Mayer, par Nicolas Thill. — Acquêt d'une pièce de terre sise dans la Langmarck, par A. Metzinger, tabellion, de Pierre Wis et de Nicolas Wis. — Échange d'un pré sis lieu dit Krantz, contre un autre sis en Bilvert, contracté entre Pierre Decker et Jean Bumbernetz, etc.

E. 374. (Registre.) — Petit in-folio, 115 feuillets, papier ; allemand.

1784-1787. — Acquêt par Claude Simonet, de Jean Mangin, d'une pièce de terre sise sur la Herrengasse. — Obligation d'une somme de 87 livres due à la fabrique de la paroisse de Pont-Pierre par Michel Pira. — Acquêt, par Antoine Bardot, des biens que Jacob Jacob, maire de Pont-Pierre, possède sur le ban dudit lieu. — Obligation d'une somme de 150 écus due par Georges Mangin, de Hémering, à Marc Lszman. — Vente par Barbe Decker, veuve de Nicolas Bommersbach, à Pierre Lorrain, de deux quarts de jour de terre sis saison de Connen. — Obligation d'une somme de 42 livres de France et d'une autre de 30 livres, dues par Pierre Becker, laboureur à Pont-Pierre, à la fabrique de l'église de Créhange, représentée par les sieurs François Didier, curé, et Pierre Crepeaux, maître de confrérie. — Échange de terrains sis à Pont-Pierre entre Jacob Jacob, de Redlach, et Jean Schmit, aubergiste audit Pont-Pierre. Le premier cède au second un demi-jour de terre, canton Pfaffenlick, et reçoit en contre-échange deux quarts et demi, canton Durretzeln. — Obligation d'une somme de 262 livres contractée par Anne Remy, de Folschwiller, au profit de Bernard Lipman, etc.

E. 375. (Registre.) — Petit in-folio, 181 feuillets, papier ; allemand.

1787-1791. — Acquêts : par Georges Mangin, habitant à Hémering, de Michel Richard, d'une demi-fauchée de pré sise lieu dit Haszel ; — par Georges Ladener, de Jacob Porte et de Pierre Lorrain, d'un quart de jour de terre sis sur Itingersloch et d'un demi-jour sis à la saison de Connen. — Contrat de mariage de Nicolas Schmitt avec Anne-Catherine Jung. Le futur époux donne à Catherine Jung la jouissance de la maison qui lui appartient, un jour de terre à la saison, et plusieurs prés. En cas de prédécès du mari, sa veuve devra partager les meubles avec les enfants qu'il a de deux premiers lits, etc. — État de partage des biens laissés par Jean Stoffel, à Jacob, Anne,

Maric, Catherine, Jean et Elisabeth, ses enfants. — Obligation d'une somme de 357 livres due à Jacob Mayer, par Pierre Decker. — Promesse faite par Dominique Bomans, d'indemniser Pierre Bardot des torts qu'il a pu lui causer en le calomniant et en soutenant sa calomnie par un faux témoignage, et de lui rembourser, en outre, les frais des poursuites commencées. — Ventes : à Pierre Pira, par Pierre Finiquel, d'une fauchée de pré sise en Limmersborn; — par licitation des biens laissés par Nicolas Bombersbach à ses enfants. — Obligation d'une somme de 180 livres due par Jean Nicolas Herse, à Bernard Lipman, etc.

E. 376. (Carton.) — 56 pièces, papier; allemand.

1717-1751. — Ventes : d'un jardin sis au village de Pont-Pierre, faite par Jean Stoffel, à Nicolas Venner; — par licitation des biens meubles de Jean Becker. — Acte de partage des biens de Nicolas Richard et de Catherine Schommel, sa femme, entre leurs huit enfants. — Obligation d'une somme de 31 écus due à Jacob Caïn, par Jean This, de Vallerange. — État de partage des biens laissés par les époux Nicolas Finiquel et Catherine Richard, à leurs enfants. — Ventes : par Anne-Marie Thomen, de Metz, à Pierre Thomen, son frère, maître-sellier à Pont-Pierre, de ce qu'elle possède dans le clos dit Kirchetz, sis audit Pont-Pierre; — par Nicolas Decker, à Jean Decker, son fils, d'un emplacement propre à y construire une maison, situé dans les jardins appelé Binzgaerten; — par Marie-Thérèse Martin, à Anne Albert, de trois huitièmes de fauchée de pré au canton dit Elvert, etc.

E. 377. (Carton.) — 28 pièces, papier; allemand.

1752-1764. — État des biens laissés par Catherine Vignon à Christophe Finiquel, Nicolas Pompernetz, etc., ses héritiers. — Vente à Suzanne Thomen, par Anne Thomen, d'une pièce de terre sise au Brandstouden. — Partage des biens de Jean Decker et de Marguerite Demange, sa femme, entre leurs enfants. — Compte de tutelle rendu par Nicolas Richard, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Finiquel. — Partages : des biens de Marguerite Stoffel; — de Nicolas Bombersbach; — d'Anne-Marie Bardot; — de Nicolas Juné, etc. — Comptes rendus par Nicolas Türk et Simon Decker, en leur qualité de tuteurs de Suzanne Türk. — Acte d'abandon fait par Marguerite Stocklauser, veuve François Bugho, à ses enfants, des biens qu'elle possède. — Inventaire des biens dépendant de la communauté qui a existé entre les époux Pierre Pillon et Anne Lagrange. — Reconnaissance d'un enfant naturel faite par Pierre Fogt et Anne Decker, et

constitution d'usufruit en leur faveur par Jean Decker et Marie Velling, père et mère de ladite Anne Decker. — Inventaires des biens dépendant des successions : de Pierre Stoffel; — de Nicolas Metzinger, etc.

E. 378. (Carton.) — 33 pièces, papier; allemand.

1773-1790. — Compte rendu par Jean Fogt des revenus appartenant à Pierre Fogt, expatrié. — Donation de diverses propriétés situées à Pont-Pierre, faite par Louis Becker à sa fille Thérèse. — Partage des immeubles laissés par Louis Becker à ses trois enfants. — Compte de tutelle rendu par Jean-Georges Becker, tuteur d'Anne-Marie Becker. — Ventes : des biens appartenant aux enfants du second lit de Pierre Bompernetz; — de divers immeubles sis au ban de Pont-Pierre, par Pierre Stocklauser, à Jacob Porte, Nicolas Richard, etc. — Partage des biens laissés par Anne-Marie Decker à ses quatre enfants. — Compte rendu par Jean Bompernetz, tuteur des enfants mineurs de Pierre Richard et de Marguerite Bompernetz. — Vente par Jean-Louis Lahir, à Nicolas Printz, d'une pièce de vigne. — Inventaire et procès-verbal de vente des biens de François Grin. — Compte de tutelle rendu par Georges Becker, tuteur des enfants mineurs de Pierre Metzinger. — Renonciation faite par Perle Lippman à la succession de Daniel Block, etc.

E. 379. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 35 pièces, papier; allemand.

1710-1790. — État informe de recettes faites par Bastien Türk et Jean Graff. — Constitution d'une rente annuelle de 75 livres faite par Didier Becker, à son fils François, clerc du diocèse de Metz. — Acquêt d'une part de maison et d'un jardin par Pierre Martin, sur Catherine Martin et Marie Martin. — Obligations souscrites : par Jean-Georges Becker au profit de Jean Leselm, d'une somme de 30 thalers; — par Pierre Stoffel et Georges Decker, au profit de Catherine Vignon, d'une somme de 300 livres. — Requête adressée par Anne-Marie Bardot, au comte de Créhange, pour lui demander l'autorisation de disposer d'une maison dépendant de la succession laissée à ses enfants, par Claude Lorrain, son mari. — Avis par lequel dame Marie-Charlotte, comtesse douairière de Créhange, déclare que le sieur Pierre Guion n'a pas la tutelle honoraire de sa fille, mais que c'est elle au contraire qui est chargée de cette tutelle. — Obligation d'une somme de 348 livres due à Jacob Caen, par Jean Becker. — Requête présentée au comte de Créhange, par Pierre Barel, pour lui demander de confirmer la transaction passée entre lui et ses enfants et de leur nommer un tuteur.

— Constitution d'une rente annuelle de 15 livres due à l'abbaye de Saint-Avoid, par Mathis Thisse. — Requête adressée au comte de Créhange par Georges Grutsch, afin d'être autorisé à vendre les biens appartenant à ses enfants mineurs, etc.

E. 380. (Carton.) — 83 pièces, papier.

1637-1677. — GOMÉ. — Actes passés devant maître Gomé, notaire juré du tabellionage de Briey, résidant à Rombas. — Ventes : par Thomas Platel, à Pierre Platel, d'une maison avec jardin, chènevière, etc., situés à Fèves, lieu dit les Pavillons; — par Jean Poster, de Richemont, etc., à Pierre Margot, d'un jardin situé au ban de Villers (Villers-lès-Rombas), lieu dit à la Rouche-Fontaine (Fontaine-Rouge); — par François de Margue ou La Margue, à Nicolas Cousin, d'une portion de maison à Silvange; — par Jean Benoiston, de Gandrange, à Pierre Cuny, curé de Rombas, d'une pièce de terre audit lieu; — par Jean Bezouix, maire en la mairie de Rombas, à Catherine Montmédy, veuve de Didier Hullin, du tiers dans une mesure situé à Rombas; — par Habran Jacquin, échevin de la justice Saint-Paul de Verdun, au lieu de Rombas, à Nicolas Collette, de divers immeubles situés sur le ban de Rombas; — par Jean Noirel, à Pacotte Collin, de la moitié d'une maison sise à Rombas; — par Jean Watrin, à Barthélemy Tabourin, d'une mesure sise à Rombas; — par Nicolas Sauvage, à Barthélemy Papan, d'une maison située à Rombas; — par Claude Baudouin, à Domange Noirel, d'une maison, terres, etc., situées à Saint-Privat-la-Montagne; — par Nicolas Marchal, à Jean Watrin, d'une maison située à Malancourt; — par Pierre Montmaidy, à François Pougnaire (aujourd'hui Pognard), maître d'école, d'une pièce de terre à Rombas; — par Salomon Rondel, à Domange Mitry, lieutenant en la mairie de Rombas, d'une maison située audit lieu; — par Jean-Baptiste Rascache, seigneur de Saulny, à Bertemin Papan, d'un jardin au ban de Rombas, etc.

E. 381. (Carton.) — 82 pièces, papier.

1666-1677. — Ventes : par Nicolas Sauvage et Marguerite Lemoine, sa femme, à Barbe Couchenne, veuve de George Mathieu, d'une chassine (cassine) sise à Rombas; — par Jean Jenins à Claude Briard, d'une maison sise à Rombas; — par Frémin Collignon, à Geoffroy Chaudron, d'une autre maison située au même lieu; — par Philippe Macheré, maître charpentier à Metz, à Adam Didier, charbonnier à Moyeuve, d'une cassine située devant le moulin de Moyeuve-Grande; — par André Charpentier, à Pierre

Montmédy, d'une hommée (mesure d'environ quatre ares, au ban de Rombas; — par Jean Antoine, procureur du Roi, substitut du procureur général de la prévôté de Norroy-le-Sec, à Jean Le Musnier, laboureur, d'une petite maison réduite en mesure située à Malancourt; — par François Le Musnier, à Pierre-Robert Chany, d'une maison réduite en grande partie en mesure située à Malancourt, lieu dit au Cugnot; — par Poulenne ou Pomleye Arnould, à Claude Fréminet, d'une maison située à Rombas; — par Hermant Pette, à Nicolas de La Mothe, d'un pré situé sur le ruisseau de Ruffec, ban de Rombas; — par Claude Maurisse, maître cordier à Metz, à Nicolas Tolnid, d'un jardin situé près du petit moulin de Rombas; — par François La Tappe, de Rombas, à François Pierret, demeurant à Metz, admodiateur des terres et seigneurie de Rombas, d'une maison avec grange, étable, etc., situées à Rombas, rue dite en Behaye, etc.

E. 382. (Carton.) — 70 pièces, papier.

1678-1681. — Ventes : par Jean Parmentier et Catherine Guilemin, à Henry Robert, d'un petit jardin à Malancourt; — par Antoine Niclo, à Jean Rondel, de la moitié d'une mesure située à Rombas; — par Louis de Lauyet, à Gegoulz Jenin, d'une autre mesure située à Hauboville (Haboville); — par Marguerite Vallet, veuve de Jenneson Mangeot, à Domange Majenas, d'une maison réduite en mesure située audit lieu de Rombas; — par Godefroy Chaudron, à François Pierret, admodiateur de la terre et seigneurie de Rombas, d'une maison située audit lieu; — par Jean Henry, à Pierre Robert, de la moitié d'une maison située à Malancourt; — par le sieur Éloy, à Nicolas de La Mothe, d'une maizière à Villers-lès-Rombas, etc.

E. 383. (Carton.) — 46 pièces, papier.

1635-1678. — Hugo. — Actes passés devant maître Hugo, notaire à Rombas. — Ventes par Jacob Parmentier, lieutenant en la mairie de Morlange, à Annette, veuve de François Petit, de Thionville, d'une pièce de terre située à Morlange, lieu dit en la Grande-Fin; — par Geuriotte de Bernard, veuve de Domange Cambray, de Metz, à Frémy Collignon, d'une vigne située à Rombas, lieu dit au Chaique; — par François Livier, de Sy (Scy) à Herment Pette, de diverses pièces de terre, vignes, jardin, etc., situés à Rombas; — par Jean Thiébaut, de Clouange, et Bernard Mathis, de la cense de Bettange, à Florentin Huon, maire d'Ay, François Schutz, de Dauspich (Daspich) et Clause Roner, de la cense de Nousbricq, des parts et portions qui

leur appartiennent dans les biens situés à Rémelange, dépendant de la succession de Humbert Hernuent; — par Étienne Demarque, de Thionville, à François Philippe, ermite de Saint-Jacques et Saint-Christophe devant Rombas, d'une maizière et d'un jardin situés à Villers; — par Habran Robinet, de la Malmaison devant Briey, à François Michel, d'une maison située à Rombas, lieu dit en Behelle; — par Nicolas Jacquïn et Barbe, sa femme, à Thomas Legrand, de la moitié d'une maison, dont une partie en ruine, à Rombas; — par Barthélemy Papan, à Nicolas Charoux, d'une autre maison réduite en maizière, située audit Rombas; — par Étienne Ravenel, à Cunisse Ravenel, veuve de François Lecay, d'une part de maison située à Rombas; — par Claude Maginaut, à Jean Bailly, du tiers dans une maison située à Villers-lès-Rombas; — par Claude Nostrehomme, à George Elloy, d'une maison en nature de maizière, située à Rombas; — par les RR. PP. Ambroise Colinet, prieur de l'abbaye de Justemont, Hyacinthe Sauvage, procureur, etc., à Vincent Hugo, notaire, d'une vigne sise à la côte de Justemont, lieu dit à la Sauvat; — par Nicolas Clerc, à Pierre Boulanger, d'une maison située à Moyevre, devant la Halle, etc.

E. 384. (Carton.) — 21 pièces, papier.

1662-1677. — TABOURIN. — Actes passés devant maître Tabourin, notaire à Rombas. — Retrait lignager exercé par Nicolas Florentin, sur Jacques Thomas, des biens situés à Rosselange, que celui-ci a acquis d'Arnould Cordier. — Reprise par Jean Watrin, maître drapier à Rombas, près de Thomas Legrand, d'une vigne que son père avait vendue à ce dernier et qui a été croisée et adjugée par autorité de justice aux religieux de l'abbaye de Saint-Pierremont, à raison du non-paiement d'un cens qui leur était dû et assis sur ladite vigne. — Ventes : par Herment Pette, à François Lecay, doyen de la mairie de Rombas, d'un jardin audit lieu, au canton Guisbonne; — par Marguerite Fouraire, veuve du sieur de Saint-Martin, de portion de maison, terre, prés, etc., situés à Annéville; — par Herment Pette, à Étienne Ravenel, d'une maison sise lieu dit en Nette, à Rombas; — par Marguerite Mariotte, veuve de François Simonet, à Claude Baudoin, d'une maison située à Saint-Privé (Saint-Privat-la-Montagne); — par François Du Hautoy de Landres, chevalier, à Claude Fréminet, d'une vigne au ban de Rombas; — par Jean Hofman à Jean Doucet, de maisons, jardins, prés, chènevières, etc., situés à Villers, Ramonville et Rombas, etc.

E. 385. (Carton.) — 69 pièces, papier.

1668-1692. — Ventes : par Jean Cordier, à Nicolas Martignon, d'un jardin avec ses arbres situé à Norroy, lieu dit à la Lobbe; — par Jean Dupont, hôtelier à Norroy, à Pierre Guérard, d'une vigne sise au Grand-Clos, ban de Norroy; — par Blaise Lemoine, à François Lefèvre, d'une portion de grange avec usoirs, etc., situés à Annoux (Anoux); — par George Breton, avocat au parlement de Metz, à Nicolas Martignon, de deux mouées de vignes en friche, situées derrière la Cour de Febre (Fèves), ban de Norroy; — par Bastien Cuny, à Jean Olry, du quart dans une maison située à Febve. — Échanges par lesquels : le sieur Nicolas Martignon cède une maison située à Febve, lieu dit en My-la-Ville, au sieur Pierre Deschamps, et reçoit en échange une autre maison sise à Norroy, lieu dit en Quaraille; — le sieur George Prost, cordonnier à Metz, cède une portion de mesure, moins les pierres de taille qui sont dans ladite mesure, au sieur Jean Petelot, drapier, à Rosselange, et reçoit, en contre-échange la moitié d'un jardin situé à Édange. — Ventes : par Louis Thouvenin, prévôt des Baudes et Pierre Thouvenin, son frère, à Nicolas Levesque, laboureur à Saulny, d'une vigne située audit lieu; — par François Nicolas, à Jean Chaulard, d'une maison située à Febve; — par Jean Uriot, à Antoine Grégoire, d'une maison réduite en cassine située à Mont, annexe de Norroy; — par Joseph Vincent, avocat à la cour de Saint-Mihiel, demeurant à Ars-sur-Moselle, à Noël Bertrand, écuyer, et à Anne Le Braconnier, sa femme, d'une portion dans les terres qui lui proviennent de la succession du sieur Nicolas de Gisson; — par Jean Ternus, demeurant au château Saint-Blaise, à Mathieu Marchal, d'un jardin situé à Norroy, lieu dit au Grand-Meix, etc.

E. 386. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1637-1665. — JEUNHOMME. — Actes passés devant maître Jeunhomme, notaire à Sancy. — Obligation de la somme de 400 francs barrois, par les sieurs Antoine-Jean-François Lelorrain, Pierre Clément, etc., bourgeois faisant corps de la communauté de Trieux, et au nom de celle-ci, au profit de Nicolas Lemaire, marchand cirier à Metz. — Vente par Daniel Rouyer et Barbes Gille, sa femme, à Remy Didier, d'Avril, de la place d'une petite maison réduite en mesure située audit lieu.

E. 387. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1665-1669. — CHAPLIER. — Actes passés devant le sieur Chaplier, maieur à Vallécroy. — Ventes : par Simon

Le Boulanger, jeune, de Gorze, assisté de Catherine Ballet, sa mère, à Nicolas Henry, de mezière (maison ruinée), terres, prés, bois, haies, jardin, chènevière, etc., situés à Valleroy; — par Clémence Hezelin, veuve de Luc Humbert, de Moineville, à Humbert Bourgeois, de Moutiers, de terres situées à Moineville ? Moutiers ? au lieu dit Gernichamps; — par Sébastien Giard, d'Aufléville (Affléville), et Framin Besgin, à Jean Giard, d'une mesure située à Valleroy; — par Marc Godfrin, mousqueton pour le service de Son Altesse, à Jean Geoffroy, de maisières situées devant et au-dessus de la fontaine à la Neufveville (aujourd'hui la Neuveville); — par Pierre Ferry et Jean Danoux, à Jean Giard, d'une maizière située à Valleroy; — par George Moyeuve, à Nicolas Picard, d'une petite chènevière située à Valleroy, etc.

E. 388. (Registre.) — Petit in-4^o, 71 feuillets, papier.

1629-1634. — TRAINY. — Actes passés devant maître Bertrand Traigny, notaire et tabellion de la seigneurie de Voimehaut. — Ventes : par Pierre Perrin, à Mangin Broche, échevin, tous deux de Voimehaut, d'un coup et demi de pré, lieu dit à la Combrielle, ban dudit Voimehaut; — par Jean Terminot, à Mangin de Lessy, tous deux de Voimehaut, d'une maison audit lieu; — par Grégoire Brèche, le jeune, et Idatte, sa femme, à Didier Rouyer, d'un meilz (jardin), à Voimehaut; — par Claudin Collignon, à Jean Gunin, charpentier, d'une maison avec un petit meilz devant situés à Voimehaut; — par Mangin Perrin, Jean Guny et Mengery Perrin, sa femme (Marguerite Perrin), Robert Daray et Idatte, sa femme, et Catin Perrin, jeune fille, à Bastien Perrin, de la part qui leur appartient dans une maison située à Voimehaut; — par Pierre Perrin et Jean Gury, à Jean Nassoy, d'un demi-quart dans une grange située à Voimehaut; — avec faculté de rachat, moyennant 100 francs, par Demenge Richer, domicilié à la tuilerie de Rémilly, à Jean Broche, laboureur, de divers immeubles situés à Voimehaut, etc.

COMMUNES ET MUNICIPALITÉS.

E. 389. (Registre.) — Petit in-folio, 82 feuillets, papier.

1706. — AIDLING. — Terrier du ban d'Édling (Aidling, section de Bouzonville), dressé par le sieur M. Gœdtman, arpenteur-juré, en présence de MM. Socquette, commissaire, et d'Ersang, greffier. A la première saison dite zum Grostelberg, canton derrière la ruelle, le sieur Steffen Feitten possède deux quarts et demi et 16 verges; le sieur Nicolas Laurent, 1 jour 2 quarts et demi, etc.

MOSELLE. — SÉRIE E.

E. 390. (Registre.) — Petit in-4^o, 139 feuillets, papier (allemand).

1689. — ALSTING-ZINZING. — Terrier des bans d'Alstingen et de Zinsingen, dressé par le sieur Basel, arpenteur, avec l'assistance de Joachim Schwartz, maire, de M. Colmes, greffier, etc. Le ban d'Alsting comprend les cantons dits auf dem Hinnerfedell, in der Kürzen Letten, etc.; le ban de Zinzing, ceux de auf den Battenberg, in dem Zwerchfeld, etc., et les terres de ces cantons sont divisées entre les sieur Jean-Pierre Müller, Marcel Flausz, Adam Bour, etc.

E. 391. (Registre.) — Grand in-4^o, 77 feuillets, papier.

1714. — ALTRIPPE. — Terrier du ban d'Altrippe, dressé par le sieur J.-P. Kipper, arpenteur, en présence de Francois Didier Maurice, lieutenant général au bailliage d'Allemagne, commissaire délégué. Il appartient : aux chanoines de l'église collégiale de Saint-Sauveur de Metz, 181 jours 3/4 de terre et 46 fauchées de pré; au beuvrot de la cure 23 jours 5/8 de terre et 13 fauchées et demie de pré, etc. La première saison, dite Eichwend, comprend la courvée (corvée) des seigneurs et contient 7 jours et demi, etc.

E. 392. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1714. — Procès-verbal d'abornement du territoire d'Altrippe, dressé par le sieur Maurice, commissaire, assisté du sieur Jean-Baptiste Dubois. La première borne a été plantée au milieu de la Holtzlach, vis-à-vis de la colline qui descend du bois appelé Stauden, etc. — Procès-verbal de répétitions faites par les sieurs Sondach Thirion, Nicolas Schérer, Nicolas Becker, etc.; de divers terrains qui ne leur ont point été alloués lors de l'opération de l'arpentage, etc.

E. 393. (Registre.) — Petit in-folio, 119 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — ALZING. — Terrier du ban d'Alzing, dressé en présence du sieur Jean-François Socquette, commissaire. Le journal de terre dans cette commune contient 250 verges, et la verge renferme 10 pieds de Lorraine de longueur. Le premier canton frappe (aboutit) du haut vers les jardins sur la tournaille de Redler et du bas sur la Morsbach. Les héritiers de Jean-Pierre Brême possèdent un demi-jour, etc.

E. 394. (Carton.) — 1 plan, papier.

1736. — AMANVILLERS. — Plan d'un bois, dit le